



Union interparlementaire

Budget consolidé 2014

Rapprocher les parlements les
uns des autres par des
Assemblées, affermir la
démocratie par des
programmes

Introduction

L'Union interparlementaire (UIP) œuvre pour de meilleurs parlements et des démocraties plus fortes. Organisation mondiale des parlements, elle leur donne la possibilité de débattre, de dialoguer, de coopérer et d'agir au niveau international, et elle exécute des programmes, dispense une assistance technique et conduit des études. Son budget annuel la dote des moyens de poursuivre ces objectifs.

Le budget consolidé 2014 traduit en termes financiers le plan d'exécution de la Stratégie de l'UIP pour 2012-2017. Le plan pour 2014 est présenté en annexe sous la forme d'un tableau matriciel résumé, qui s'inspire directement des objectifs de la Stratégie. Le budget prévoit pour l'exercice des dépenses de fonctionnement brutes de CHF 13,7 millions. La plus grande partie du budget est financée par les contributions des Membres, dont le total se maintient au même niveau qu'en 2013 et 2012. Des contributions volontaires, d'un montant escompté de CHF 1,5 million, versées par divers bailleurs de fonds extérieurs pour exécuter des activités de programme, compléteront les recettes ordinaires.

Le budget présente aussi les fonctions occupées par des hommes et des femmes au Secrétariat de l'UIP, dans une optique de comparaison, ainsi que les moyens affectés aux questions et activités relatives à l'égalité des sexes. Six pour cent du budget ordinaire ont été spécialement alloués à l'égalité des sexes, et l'ensemble du budget affecté à ces activités s'établit à CHF 1 million.

Malgré les restrictions budgétaires, l'UIP reste résolue à lutter contre les changements climatiques en surveillant et en publiant ses émissions de gaz à effet de serre et en prévoyant des fonds pour compenser son empreinte carbone.

EX/267/6b)-P.1
CL/193/7-P.1



Table des matières

Introduction

Synthèse du Secrétaire général	2
Projections à moyen terme	4
Incidences sur l'environnement	6
Egalité des sexes - Analyse	7

Recettes

Contributions des Membres	7
Contribution du personnel	8
Autres recettes	8
Contributions volontaires	8

Dépenses

Démocraties plus fortes	9
Implication dans la sphère internationale	13
Coopération parlementaire	18
Services administratifs	23
Provisions et subventions	25
Dépenses d'équipement	26
Secrétariat	27
Contributions des Membres	28

Synthèse du Secrétaire général

Le programme et budget proposé pour 2014 permet à l'UIP d'exécuter sa Stratégie pour 2012-2017, bien qu'avec une marge de manœuvre plus étroite et d'inévitables compromis. Le Conseil directeur a décidé de geler une fois de plus les contributions des Membres pour 2014, dont le total ne croîtra qu'en cas de nouvelles affiliations à l'UIP. Le Sous-Comité des finances a été associé à l'établissement du budget pendant toute la durée de l'opération et a tenu trois réunions dans le but exprès de donner des orientations au Secrétariat et d'en contrôler l'exécution.

Le barème des quotes-parts de l'ONU a changé cette année à la suite d'une réévaluation de la capacité de payer de chaque pays et, en conséquence, l'UIP a automatiquement ajusté son barème des contributions pour l'aligner sur celui de l'ONU sans modifier le montant total des contributions. Comme ces dernières années, cela signifie que l'UIP devra absorber les hausses annuelles dues à l'inflation en réduisant les coûts de sa structure et de ses activités et en cherchant d'autres moyens d'accroître ses recettes ordinaires.

Elle continuera à tenir ses deux Assemblées statutaires et les réunions du Conseil directeur, du Comité exécutif (trois fois par an) et des autres comités et organes statutaires auront lieu comme par le passé. L'UIP poursuivra en 2014 l'ensemble de ses objectifs de programme, bien qu'en réduisant les activités ou en réaménageant le calendrier dans certains domaines. Le Secrétariat a trouvé le moyen de réaliser des économies sur les dépenses de personnel, de voyages et d'assurance et sur les frais de fonctionnement.

Les activités et initiatives supplémentaires demandées par le Conseil directeur ont été incorporées dans le budget ordinaire des dépenses, bien qu'il soit de plus en plus serré en termes réels. Le budget 2014 comporte une provision de CHF 50 000 pour commencer à mettre en œuvre le renforcement des quatre Commissions permanentes. Les ressources du Secrétariat en personnel seront aussi redéployées pour mieux servir ces commissions. Un crédit de CHF 27 000 est prévu pour couvrir le coût de la réunion du Comité chargé de préparer la Conférence des présidents de parlement de 2015. Le crédit ordinaire alloué au Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient sera augmenté de CHF 20 000 pour tenir compte du gros travail supplémentaire qu'il entreprend actuellement. Des contributions extérieures seront également mobilisées pour accroître le financement de ce comité.

La mise en valeur de l'Organisation se poursuivra avec l'application de la stratégie de communication qui devrait aussi aider à promouvoir les activités de collecte de fonds menées auprès des donateurs en vue de l'obtention de contributions volontaires. Le réaménagement du site Internet sera terminé en 2014, et l'investissement inscrit dans les comptes de l'UIP comme dépense d'équipement. Une fois le travail achevé, il faudra allouer des fonds chaque année à l'entretien et l'actualisation du contenu du site Internet afin qu'il reste dynamique et pertinent.

Pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité de l'UIP, il faudra appliquer comme il convient la Politique relative à l'intégration de la dimension de genre, adoptée en 2013. Cette politique sera mise en œuvre dans toute l'Organisation en 2014 et les années suivantes, ce qui impliquera l'élaboration d'un plan d'action avec des objectifs concrets, l'offre d'une formation au personnel et la mise au point de mécanismes et d'outils permettant de veiller à ce que la dimension du genre occupe une place centrale dans toutes les activités.

Pour les contributions volontaires, 2014 sera une année de transition importante. Le dernier engagement pris par l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI) envers l'UIP pour trois ans prend fin en juin 2014 et, malgré des indications prometteuses, il est trop tôt à ce stade pour garantir la prorogation du financement après 2014. La subvention de l'ASDI a été très appréciée de l'UIP car, les fonds n'étant pas réservés à une affectation précise, elle a pu les diriger vers les domaines de la Stratégie qui avaient le plus besoin d'un soutien extérieur. L'apport éventuel de fonds par Irish Aid et USAID, notamment pour le financement du programme du Partenariat entre hommes et femmes, donnera lieu aussi à des discussions, après le bilan qui sera dressé une fois versées leurs dernières subventions. Des démarches sont actuellement tentées auprès d'autres donateurs mais, dans la plupart des cas, on n'en connaîtra pas le

résultat avant l'approbation du budget 2014. Bien qu'il soit raisonnable de s'attendre à un relèvement des contributions volontaires en 2014, nous n'avons pris en compte, aux fins de l'établissement du budget, que les ressources déjà promises ou les rentrées ayant de bonnes chances de se concrétiser. De toute façon, aucune somme ne sera dépensée ou engagée tant que les dons ne seront pas confirmés officiellement. Si nous réussissons à mobiliser davantage de fonds pour un plus grand nombre d'activités, le Secrétariat ne tardera évidemment pas à injecter les ressources supplémentaires nécessaires à leur réalisation.

Le Fonds de roulement a augmenté de CHF 1,9 million depuis le début de 2011, principalement à cause d'excédents dus à une réduction des dépenses de personnel et d'autres frais de fonctionnement et à la revalorisation du bien immobilier découlant de la mise en conformité avec les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Bien que les hausses du Fonds de roulement ne soient pas destinées à venir en déduction du budget des dépenses ordinaires comme par le passé, l'augmentation des charges d'amortissement due à la plus-value des actifs de l'UIP nécessite des explications particulières :

- 1) En 2012, la mise en conformité avec les normes IPSAS a eu pour effet de faire monter la valeur du bâtiment du Siège, ce qui a entraîné une augmentation directe du Fonds de roulement. Cette revalorisation du bâtiment a provoqué une hausse des charges au titre de l'amortissement, qui doivent être absorbées par le budget annuel. En période normale, lorsque les budgets des recettes connaissent une croissance annuelle, fût-elle modeste, il serait possible d'absorber ces charges. Mais à une époque où les budgets sont chaque année plus serrés en termes réels, une augmentation des charges au titre de l'amortissement ne peut avoir lieu qu'au prix d'une nouvelle réduction des activités. Cela va manifestement à l'encontre des intérêts de l'Organisation, et c'est une conséquence inattendue de l'importance accordée par l'UIP à l'obligation de mieux rendre compte de son action. Il est donc proposé que, pendant cette période de gel des contributions, le Secrétariat soit autorisé à puiser dans le Fonds de roulement le montant correspondant à la charge supplémentaire que représente l'amortissement annuel du bâtiment pour 2014 (CHF 60 000).
- 2) Il était nécessaire que l'UIP engage des dépenses d'équipement sur le site Internet. Cette décision, imposée par la Stratégie pour 2012-2017, a obtenu par la suite l'aval du Conseil directeur. Ces dépenses d'équipement seront totalement amorties sur quatre ans. Malgré les restrictions du budget de fonctionnement, cet investissement, qui est vital pour la notoriété de l'UIP, doit se poursuivre. L'amortissement entraîne cependant une réduction sensible du budget disponible. Pour cette raison, l'UIP devrait être prête à investir une partie de la croissance des réserves accumulées pour couvrir les frais d'amortissement du réaménagement du site Internet. Il est proposé d'autoriser le Secrétariat à subvenir à la charge budgétée pour l'amortissement annuel du site Internet (estimée à CHF 110 000 pour 2014) en puisant dans le Fonds de roulement.

Comme les années précédentes, ces prélèvements n'auront lieu que s'ils se révèlent nécessaires au terme de l'exercice. Le Secrétariat a été autorisé par le Conseil directeur dans le passé à puiser dans le Fonds de roulement pour équilibrer le budget général. Au cours des deux dernières années, ces prélèvements ont été autorisés mais n'ont pas été nécessaires parce que d'autres économies ont été réalisées sur les frais de fonctionnement. Les mêmes conditions s'appliqueront en 2014 à ces cas beaucoup plus spécifiques.

Continuellement obligée de réduire ses dépenses, l'UIP a de plus en plus de difficulté année après année à équilibrer son budget. Le Secrétariat continue à tout mettre en œuvre pour réduire encore ses dépenses et pour établir un ordre de priorité dans ses activités et les rationaliser. Il continuera à s'employer à compléter les contributions des Membres par des contributions volontaires pour autant que cela ne menace pas l'indépendance et la capacité de l'UIP à poursuivre l'ensemble de ses objectifs, qui sont clairement définis.

Prévisions par objectif stratégique, suivant l'origine des fonds (CHF)

	Budget approuvé pour 2013	Budget approuvé pour 2014		
		Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
RECETTES				
Contributions des Membres	10 939 900	10 950 800		10 950 800
Fonds de roulement*	100 000	170 000		170 000
Contribution du personnel	973 000	987 000		987 000
Intérêts	75 000	100 000		100 000
Rémunération de services administratifs	0	111 200	(111 200)	0
Autres recettes	16 000	16 000		16 000
Contributions volontaires	1 518 000		1 522 600	1 522 600
TOTAL DES RECETTES	13 621 900	12 335 000	1 411 400	13 746 400
DEPENSES				
Démocraties plus fortes				
1. Améliorer le fonctionnement des parlements	1 861 200	1 580 300	471 500	2 051 800
2. Faire progresser l'égalité des sexes	1 082 500	777 300	230 600	1 007 900
3. Promouvoir le respect des droits de l'homme	1 341 900	1 059 600	251 500	1 311 100
Sous-total	4 285 600	3 417 200	953 600	4 370 800
Implication dans la sphère internationale				
4. Dimension parlementaire des organisations multilatérales	919 600	925 000		925 000
5. Objectifs internationaux de développement	661 300	38 000	539 000	577 000
6. Consolidation de la paix	87 200	75 000	30 000	105 000
Sous-total	1 668 100	1 038 000	569 000	1 607 000
Coopération parlementaire				
7. Développement des relations avec les Membres	3 265 500	3 304 800		3 304 800
8. Mise en valeur de l'UIP	939 100	966 900		966 900
9. Gestion et gouvernance	880 500	870 200		870 200
Sous-total	5 085 100	5 141 900		5 141 900
Services administratifs	2 511 600	2 595 900		2 595 900
Autres charges	180 000	142 000		142 000
Suppressions	(108 500)		(111 200)	(111 200)
TOTAL DES DEPENSES	13 621 900	12 335 000	1 411 400	13 746 400

* L'augmentation du Fonds de roulement en fin d'exercice a servi à compenser l'augmentation des frais d'amortissement et à équilibrer les budgets des recettes et des dépenses.

Projections à moyen terme

Comme la crise économique et la reprise touchent de manière très inégale les différentes régions, les projections à moyen terme sont à la fois d'un optimisme prudent au niveau mondial et assez imprévisibles aux niveaux national et régional. Dans la zone euro, bien que le pire de la crise ait été évité l'an dernier, des problèmes demeurent. L'endettement et les déficits des Etats-Unis et du Japon sont encore des sujets d'inquiétude malgré d'importantes avancées politiques. De leur côté, les marchés émergents et les pays en développement en général ont connu une forte croissance qui va commencer à se ralentir. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le PIB de la Chine va dépasser celui des Etats-Unis à l'horizon 2017. Néanmoins, des doutes subsisteront en raison de la reprise irrégulière pendant la période à venir, pendant laquelle "l'économie mondiale [sera] aussi faible que son maillon le plus faible".¹

¹ Olivier Blanchard, économiste en chef du FMI, avril 2013.

En Suisse, la Banque nationale suisse a maintenu sa discipline monétaire et son taux de change plancher de CHF 1,20 pour un euro. Le franc suisse s'est échangé à environ 1,24 en 2013 et certains analystes le voient revenir à une valeur plus proche de 1,30 à moyen terme, ce qui allégerait pour certains Membres le coût de leurs contributions à l'UIP. Malgré certains risques dans le secteur bancaire depuis 2008, la Suisse a conservé pendant toute cette période sa note AAA et son excédent commercial.

Dans de nombreuses économies avancées, les dépenses du secteur public ont été passées au crible, ce qui a obligé à réduire le budget du Parlement. Aussi longtemps que nous ne sommes pas autorisés à augmenter les contributions des Membres actuels, les recettes supplémentaires ne peuvent venir que de l'entrée de nouveaux Membres dans l'Organisation. Selon des estimations prudentes, celle-ci devrait rapporter CHF 50 000 de plus en 2015 et 2016.

Pour 2014, les contributions volontaires sont plus difficiles à prévoir que d'habitude parce que plusieurs contrats sont en cours de conclusion et que des discussions de suivi doivent encore avoir lieu entre l'UIP et nombre de donateurs et anciens donateurs. Cependant, des signes indiquent que les contributions volontaires pourraient être en fait plus élevées que ne le prévoit le budget. Elles pourraient être de 15 % supérieures aux prévisions réalistes portées au budget 2014. Les recettes provenant des intérêts et des gains de placements devraient augmenter à partir de 2014 à mesure que la reprise de l'économie mondiale entraînera un relèvement progressif des taux d'intérêt.



Prévisions par année pour 2013-16 (CHF)

	Budget approuvé pour 2013	Budget approuvé pour 2014	Budget projeté pour 2015	Budget projeté pour 2016
RECETTES				
Contributions des Membres	11 039 900	11 120 800	11 170 800	11 220 800
Contribution du personnel	973 000	987 000	1 000 000	1 020 000
Contributions volontaires	1 518 000	1 522 600	1 751 000	2 013 700
Intérêts et autres recettes	91 000	116 000	136 000	156 000
TOTAL DES RECETTES	13 621 900	13 746 400	14 057 800	14 410 500
DÉPENSES				
Démocraties plus fortes	4 285 600	4 370 800	4 450 800	4 609 200
Implication dans la sphère internationale	1 668 100	1 607 000	1 640 400	1 695 000
Coopération parlementaire	5 085 100	5 141 900	5 260 700	5 363 300
Services administratifs	2 511 600	2 595 900	2 660 900	2 718 000
Autres charges	180 000	142 000	174 000	174 000
Suppressions	(108 500)	(111 200)	(129 000)	(149 000)
TOTAL DES DÉPENSES	13 621 900	13 746 400	14 057 800	14 410 500

Incidences sur l'environnement

Fidèle à son engagement à lutter contre les changements climatiques, l'UIP a choisi l'année 2000 comme année de référence et calcule ses émissions de gaz à effet de serre afin, d'une part, de mesurer les progrès et, d'autre part, d'identifier les domaines dans lesquels des mesures s'imposent. L'UIP s'est fixé pour objectif de ramener ses émissions à 90 pour cent de celles de l'année de référence, conformément aux conditions auxquelles la Suisse, pays d'accueil de l'UIP, a souscrit dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Les émissions directes d'équivalent CO₂ de l'UIP s'élevaient à 43 tonnes pour l'année de référence. De 2000 à 2005, ses émissions directes ont augmenté de 75 pour cent, pour s'établir à 75 tonnes, en raison du déménagement du Secrétariat dans un bâtiment plus grand. Pendant cette même période, les émissions indirectes dues aux déplacements officiels, à la consommation de papier et aux déplacements en ville ont diminué de 20 pour cent, passant de 1 231 tonnes à 985 tonnes par an, suite à la décision de tenir une des deux Assemblées annuelles à Genève. Cependant, depuis 2005, les voyages officiels (hors Assemblées) n'ont cessé d'augmenter, ce qui a eu pour effet d'annuler ces améliorations. Néanmoins, l'UIP se distingue comme la seule organisation internationale qui compense l'ensemble de ses émissions d'équivalent CO₂.

En 2008, l'UIP est passée de l'essence au diesel pour réduire les émissions des transports locaux. L'électricité qu'elle consomme provient uniquement de sources hydrauliques, selon l'offre du fournisseur local d'électricité. Comme le Siège a un système de chauffage et des contrôles des plus perfectionnés, les possibilités de réduire encore la consommation d'énergie sont limitées. Cependant, l'UIP continue de s'efforcer de s'approvisionner en matériel et en fournitures fabriqués dans le respect de l'environnement, utilise systématiquement la possibilité offerte par les imprimantes et photocopieuses d'impression recto verso, recycle le papier et, dans toute la mesure possible, limite la quantité de documents imprimés.

Une provision de CHF 32 000 est comprise dans le présent budget pour compenser les émissions carbone des activités ordinaires en 2014. L'idée de compenser les émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets destinés à réduire la production de CO₂ dans d'autres endroits a été adoptée au Sommet de Kyoto, Japon, en 1997.

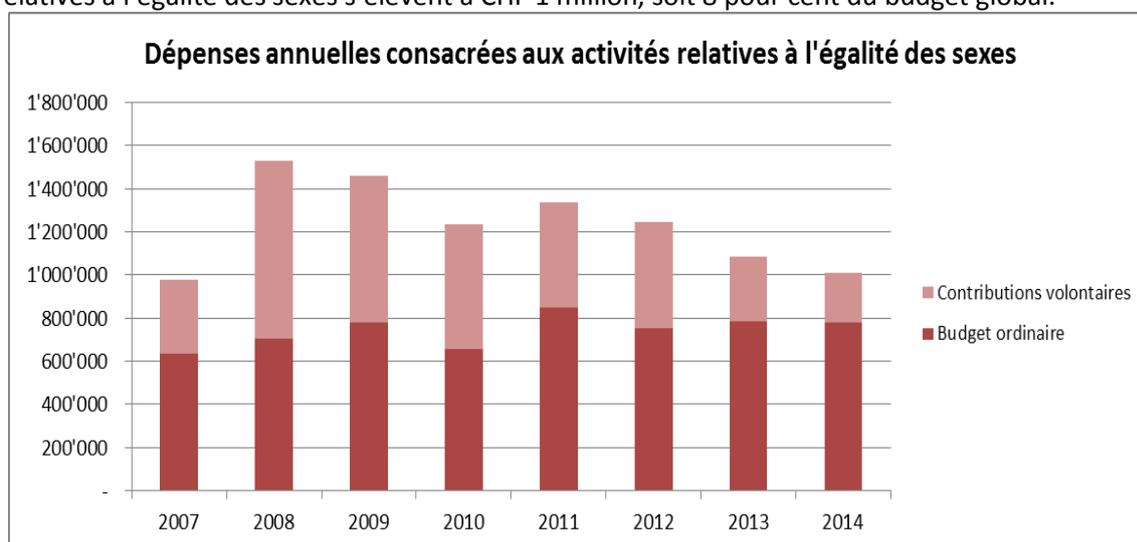
Il est demandé au Conseil directeur de prélever sur la réserve prévue pour compenser les émissions d'équivalent CO₂ les fonds nécessaires en 2014 au financement de toutes les activités de l'UIP en rapport avec les changements climatiques, au cas où serait prise la décision politique de poursuivre ces activités.

Egalité des sexes - Analyse

Pendant la dernière décennie, l'UIP a clairement maintenu le cap dans ses activités sur l'égalité hommes/femmes, c'est-à-dire sur des travaux visant à encourager et à favoriser la participation des femmes à la vie politique. Ces activités correspondent à l'objectif 2 de la Stratégie de l'UIP et absorbent désormais 6 pour cent des crédits inscrits au budget ordinaire de l'Organisation. En termes absolus, les dépenses ont plus que doublé (passant de CHF 382 000 en 2001, à CHF 777 300 en 2013).

Ces dernières années, les donateurs ont affecté d'importantes contributions volontaires aux activités relatives à l'égalité hommes/femmes. Après la crise financière de 2008, la prudence est de mise dans l'établissement du budget des contributions volontaires. Aussi les financements extérieurs attendus ont-ils été ramenés à CHF 230 600 en 2014. Il y a cependant d'importants donateurs dont les plans de financement ne seront pas confirmés avant la fin de 2013. Si l'UIP réussit à obtenir d'eux des fonds, elle pourra exécuter plus d'activités dans le cadre du programme de Partenariat entre hommes et femmes en 2014.

Les prévisions cumulées au titre du budget ordinaire et des contributions volontaires pour les activités relatives à l'égalité des sexes s'élèvent à CHF 1 million, soit 8 pour cent du budget global.



Recettes

Contributions des Membres

La majeure partie des recettes de fonctionnement de l'UIP provient des contributions des Membres. Entre 2001 et 2011, celles-ci ont augmenté en moyenne de 3 pour cent par an pour couvrir le coût de l'inflation. En 2012, elles ont été sensiblement réduites à la suite des restrictions budgétaires auxquelles devaient faire face de nombreux Membres. Dans le budget de 2014, les contributions des Membres restent gelées au niveau de 2013; seule l'arrivée de nouveaux Membres permettrait d'en augmenter le total. Les contributions budgétées pour 2014 s'élèvent à un montant global de CHF 10 950 800.

En 2011, le Conseil directeur a décidé de revoir automatiquement le barème des contributions de l'UIP chaque fois que celui de l'ONU serait modifié. Le barème des contributions présenté en même temps que ce budget a donc été aligné sur celui de l'ONU pour 2013-2015.

ANNEE	CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT	EVOLUTION PAR RAPPORT à L'ANNEE PRECEDENTE ²
2003	CHF 9 467 600	6,3%
2004	CHF 9 815 530	3,0%
2005	CHF 10 156 910	3,0%
2006	CHF 10 544 590	3,0%
2007	CHF 11 060 266	3,0%
2008	CHF 11 507 755	4,0%
2009	CHF 11 856 735	2,5%
2010	CHF 12 028 800	2,0%
2011	CHF 11 946 900	0,0%
2012	CHF 10 903 900	-9,1%
2013	CHF 10 939 900	0,0%
AUGMENTATION ANNUELLE MOYENNE JUSQU'EN 2011		3,0%

² Augmentation moyenne des contributions des Membres. Le total est lié à l'évolution du nombre de Membres.

Contribution du personnel

En qualité de fonctionnaires internationaux, les membres du personnel de l'UIP reversent à l'Organisation une contribution, ou impôt sur le revenu. Le taux de contribution est établi par la Commission de la fonction publique internationale. En 2014, ce système d'imposition interne générera CHF 1 037 000 de recettes brutes au bénéfice de tous les Parlements membres. Néanmoins, afin d'éviter une double imposition, l'UIP est tenue de rembourser aux employés résidant en France la part de leur contribution correspondant à l'impôt national sur le revenu qu'ils ont dû payer. Dans le budget 2014, ces remboursements sont estimés à CHF 50 000. Le Secrétariat est toujours en négociation avec le Gouvernement français pour tenter d'obtenir une exemption de cette obligation.

Autres recettes

Les recettes accessoires provenant de la rémunération de services administratifs, de la location de salles, de la vente de publications, etc., devraient s'élever à CHF 16 000 en 2014. Comme les résultats récents révèlent un climat légèrement plus favorable aux placements, l'UIP table sur des intérêts et des gains de placements de CHF 100 000.

Contributions volontaires

L'année 2014 sera sans doute une année de transition pour les contributions volontaires provenant de donateurs extérieurs. L'accord de partenariat conclu avec l'ASDI pour la période 2011-2014 qui portait sur SEK 15 millions (CHF 2 millions) arrive à échéance en juin 2014. Selon les projections, il devrait rester au total une somme de CHF 430 000 à utiliser dans le cadre du budget de 2014. Des discussions commenceront avec l'ASDI fin 2013 en vue de la conclusion d'un nouvel accord de financement pour remplacer celui qui arrive à son terme. Si l'UIP poursuit ses négociations avec d'autres partenaires pour la reconduction des accords de financement, elle continue aussi à solliciter de nouveaux donateurs. La subvention de EUR 300 000 d'Irish Aid pour le programme du Partenariat entre hommes et femmes, qui est parvenue récemment à son terme, fait actuellement l'objet d'une évaluation et des consultations sont en cours en vue du renouvellement de l'accord de partenariat. USAID a versé une subvention d'un total d'USD 350 000 utilisable jusqu'à fin 2013 et pourrait prolonger son financement en 2014.

L'UIP reçoit en outre du PNUD et de la Commission européenne une somme estimée à CHF 170 000 par an pour ses activités de renforcement des capacités. Le programme de développement a recueilli et dépensé CHF 452 000 en 2012; ces fonds provenaient de divers partenaires, dont l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (NORAD), le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et World Vision pour des activités relatives à la santé maternelle, néonatale et infantile. Plusieurs autres donateurs ont été sollicités pour l'initiative en faveur des PMA, ainsi que pour les activités relatives à l'égalité des sexes et au développement. En conséquence, le budget des recettes 2014 comprend des contributions volontaires d'un montant de CHF 1 522 600.

Dépenses

On trouvera en annexe la description détaillée des produits nécessaires à la réalisation des objectifs de la Stratégie pour 2012-2017 et, dans les pages qui suivent, un résumé des principaux défis et questions relatifs à chaque objectif stratégique, ainsi que les ressources nécessaires à sa réalisation.

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 - DE MEILLEURS PARLEMENTS POUR DES DEMOCRATIES PLUS FORTES

Objectif 1 – Améliorer le fonctionnement des parlements

Renforcer les parlements pour leur permettre de contribuer à la démocratie et de répondre aux aspirations des citoyens.

Questions et défis en 2014

Les demandes d'aide au renforcement des capacités adressées à l'UIP ont augmenté ces dernières années dans une proportion exceptionnelle. Les activités qu'elle a menées atteignent un chiffre record. Cette tendance devrait se poursuivre en 2014, les parlements demandant de l'aide pour relever les nombreux défis lancés par les récents bouleversements qui se sont produits à l'échelle mondiale et nationale. L'UIP continuera à aider les parlements, en particulier ceux des pays en cours de démocratisation. En étroite collaboration avec ses Membres, elle élaborera des normes et des lignes directrices concernant les bonnes pratiques parlementaires et les fera largement connaître, et intégrera mieux ses activités de recherche, de normalisation et d'assistance technique par un travail d'équipe et une planification renforcés au sein de son Secrétariat. Toutes ces activités sont conformes à la Stratégie de l'UIP pour 2012-2017.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- aider les parlements à s'évaluer à l'aide des outils mis au point par l'UIP à leur intention et à faire usage des indicateurs élaborés par l'UIP;
- renforcer les capacités des parlements, en particulier ceux des pays qui sortent d'un conflit ou sont en transition, par la prestation de services conseils et d'une assistance technique afin d'affermir la démocratie à travers eux;
- poursuivre le travail entrepris en 2012 pour améliorer les prestations d'assistance technique de l'UIP et leurs effets, conformément à l'évaluation du service d'assistance technique réalisée en 2011, et en s'attachant à concevoir des indicateurs de performance pour les parlements. On s'emploiera en outre à faire un bon usage des ressources grâce à une meilleure priorisation de l'aide au renforcement des capacités;
- remettre en service la base de données PARLINE comme élément du nouveau site Internet de l'UIP, en s'attachant davantage à fournir des données comparables sur les pouvoirs, structures et méthodes de travail des parlements;
- mobiliser toujours plus de parlements autour de la Journée internationale de la démocratie, le 15 septembre, en vue d'approfondir le dialogue entre parlements et citoyens;
- maintenir l'UIP bien présente dans le débat international sur la démocratie, apporter une contribution parlementaire aux grands mouvements internationaux pour la démocratie et en encourager le rapprochement;
- organiser la contribution des parlements à la Conférence mondiale de 2014 sur les peuples autochtones.

Des propositions ont été élaborées en vue d'obtenir le financement d'une étude sur la représentation des minorités et des populations autochtones et d'une nouvelle édition du *Rapport parlementaire mondial*, paru pour la première fois avec succès en 2012. La poursuite de ces activités dépend de contributions volontaires et de la mesure dans laquelle on parviendra à réunir les ressources nécessaires.

L'UIP continuera à conclure de solides partenariats, propres à lui permettre d'accéder à de nouvelles compétences, de faire connaître son travail et d'élargir la portée et le volume de ses activités. Elle resserrera ses relations avec les parlements, qui sont son premier public et sa source d'information par excellence, et développera les partenariats conclus avec les institutions et organisations travaillant au développement de l'institution parlementaire. Enfin, elle scellera de nouveaux partenariats avec des organisations parlementaires et des universités ou consolidera ceux qui existent déjà. Le programme de renforcement des capacités s'attachera aussi à améliorer au niveau national la coordination et la coopération entre les experts du développement de l'institution parlementaire.

Parité hommes/femmes

L'UIP s'attache à intégrer la parité hommes/femmes à toutes les activités visant à renforcer la démocratie à travers les parlements. Le Centre de ressources documentaires recueille des informations sur le nombre de femmes parlementaires et les intègre à la base de données PARLINE. C'est sur ces données que s'appuient les activités destinées à promouvoir la participation des femmes à la vie politique. Les projets d'assistance technique font une large place aux activités tendant à faire comprendre la nature transversale des questions d'égalité entre les sexes, et accordent une grande importance à la participation de femmes à la prise de décision, en particulier dans les pays sortant d'un conflit. Dans ce cadre, il est instamment demandé aux parlements de veiller à ce que des femmes participent pleinement aux activités des projets.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres Sources	Budget global
Finales pour 2012	1 754 800	300 000	2 054 800
Approuvées pour 2013	1 581 200	280 000	1 861 200
Proposées pour 2014	1 580 300	434 500	2 051 800
• Salaires	1 309 300	0	1 309 300
• Services	106 000	208 500	314 500
• Voyages	139 000	202 700	341 700
• Matériel	26 000	60 300	86 300

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres Sources	Budget global
<i>Objectif 1 : Améliorer le fonctionnement des parlements</i>	579 800	0	579 800
1.1 L'UIP met à la disposition des milieux parlementaires une meilleure documentation de sources primaires sur les parlements et la démocratie dans le monde	450 800	30 000	480 800
1.2 Les parlements appliquent les normes et les lignes directrices et suivent les bonnes pratiques prônées par l'UIP	62 000	196 500	258 500
1.3 Les parlements développent leurs compétences avec le concours de l'UIP	487 700	245 000	732 700
> Total général	1 580 300	471 500	2 051 800

Objectif 2 – Faire progresser l'égalité des sexes

Instaurer un partenariat entre hommes et femmes dans la vie politique en facilitant l'accès de ces dernières au Parlement et en leur donnant davantage de poids, et mettre le Parlement en état de mieux incarner et défendre la parité.

Questions et défis en 2014

La participation des femmes à la vie politique progresse, mais trop lentement et l'on est encore loin de la parité. Néanmoins, les questions d'égalité entre les sexes sont plus présentes dans les esprits et tiennent plus de place dans les programmes politiques des parlements et de leurs membres, hommes et femmes. Le nombre des demandes d'aide sur les questions d'égalité entre les sexes a augmenté, qu'il s'agisse de supprimer les discriminations dans la loi, de combattre la violence envers les femmes ou, de manière générale, d'accroître la capacité du parlement en tant qu'institution de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes et d'intégrer cette dimension à ses travaux.

Le programme de travail de l'UIP pour 2014 portera principalement sur les éléments suivants :

Les recherches menées par l'UIP sur les femmes en politique jouissent maintenant d'une reconnaissance internationale et ont contribué à alimenter les débats et l'élaboration de stratégies d'appui aux femmes. Les résultats de ces travaux sont aussi au cœur des activités d'assistance technique de l'UIP dans la mesure où ils donnent des exemples d'enseignements tirés, de bonnes pratiques et de stratégies aidant effectivement à progresser. En 2014, l'UIP continuera à fournir des informations comparatives sur la participation des femmes à la vie politique, notamment en analysant les progrès et les reculs des femmes dans les parlements, ainsi que les pratiques qui se sont avérées propres à soutenir les femmes en politique.

A sa 127^{ème} Assemblée, l'UIP a adopté un plan d'action pour des parlements sensibles au genre, élaboré à partir des résultats d'un projet de recherche novateur (*Parlements sensibles au genre : étude mondiale des bonnes pratiques*) qui a été présenté en 2011 (voir : <http://www.ipu.org/pdf/publications/gsp11-f.pdf>). En 2014, l'UIP s'appuiera sur ce plan d'action pour aider les parlements à évaluer leur degré de sensibilité au genre. Une fois ces évaluations faites, elle les aidera à améliorer leur fonctionnement et à intégrer la dimension du genre dans leurs structures, méthodes, budgets, plans et travaux.

En 2014, l'UIP développera ses activités de soutien aux femmes parlementaires aux niveaux national et régional. Ces activités consisteront à organiser des séminaires d'introduction et des ateliers sur des sujets spécifiques liés au genre, à mettre à disposition des spécialistes des questions de genre et à encourager les échanges d'expériences avec d'autres parlements. Elle s'attachera en particulier à soutenir les groupes de femmes parlementaires.

L'UIP continuera en 2014 à s'attacher en priorité à aider les parlements à faire mieux respecter les droits de la femme. Ses efforts porteront surtout sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). L'UIP continuera à apporter une assistance en organisant des formations à l'intention des élus et des fonctionnaires parlementaires sur la mise en œuvre de la CEDAW, la recherche des dispositions discriminatoires et la révision du cadre juridique. Elle organisera aussi une Réunion des présidentes de parlement pour débattre de la question des droits de la femme.

En 2014, l'UIP poursuivra les efforts qu'elle déploie auprès de parlements de différentes régions pour renforcer leur capacité à mettre en place un cadre juridique solide, propre à prévenir et à réprimer toutes les formes de violence faites aux femmes. Il s'agira entre autres d'organiser des séminaires de formation, d'aider à la rédaction des lois et de mener des consultations auprès du public, mais aussi d'accompagner la conception de mécanismes de contrôle et de suivi parlementaires. Cette année, la réunion parlementaire annuelle qui s'est tenue à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme a porté sur les violences faites aux femmes et a été l'occasion de mettre en lumière le rôle des parlements dans la lutte menée au niveau mondial.

Parité hommes/femmes

Toutes les activités de cette section visent à améliorer la participation des femmes à la vie politique et à intégrer la dimension du genre dans les parlements et à l'UIP. Celle-ci sera particulièrement attentive à encourager les hommes à participer à ces activités et veillera à ce que les questions de genre soient traitées par des représentants des deux sexes. Le programme apporte aussi son concours, chaque fois qu'il le peut, aux activités d'autres programmes et divisions, ce qui favorise la prise en compte systématique des questions de genre à l'UIP.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	752 400	335 400	1 087 800
Approuvées pour 2013	785 400	297 100	1 082 500
Proposées pour 2014	777 300	230 600	1 007 900
• Salaires	623 200	75 000	698 200
• Services	63 000	73 600	136 600
• Voyages	65 000	49 900	114 900
• Matériel	26 100	32 100	58 200

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 2 : Faire progresser l'égalité des sexes</i>			
2.1 Les milieux parlementaires font un meilleur usage des données que leur fournit l'UIP comme organisme mondial de référence sur les femmes en politique	658 700	130 600	789 300
2.2 Les femmes sont plus nombreuses à accéder au Parlement et à participer à l'élaboration des politiques	16 600	40 000	56 600
2.3 Les parlements sont plus sensibles au genre	21 500	20 000	41 500
2.4 Les parlements traitent des droits de la femme, des inégalités entre les sexes et de la violence faite aux femmes	80 500	40 000	120 500
> Total général	777 300	230 600	1 007 900

Objectif 3 – Promouvoir les droits de l'homme

Défendre les droits de l'homme des parlementaires et faire en sorte que les parlements contribuent davantage à la promotion et à la protection des droits de l'homme

Questions et défis en 2014

Les parlementaires victimes de harcèlement dans l'exercice de leur mandat continuent de recourir au Comité des droits de l'homme des parlementaires pour obtenir protection et réparation. Depuis 2012, le Comité a adopté des méthodes de travail personnalisées et volontaristes, en effectuant en particulier un plus grand nombre de missions in situ. Il s'est aussi exprimé plus fréquemment en public pour dénoncer des allégations d'atteintes aux droits de l'homme de parlementaires, ce qui a fait mieux connaître ses travaux. En 2014, le Comité continuera dans cette voie tout en explorant de nouvelles possibilités de renforcer la coopération avec l'ensemble des Membres de l'UIP pour hâter un règlement satisfaisant des cas qu'il examine.

Bien que les mentalités évoluent peu à peu, un grand nombre de parlements et de parlementaires ne sont pas encore pleinement conscients de l'importance de leurs responsabilités dans le domaine des droits de l'homme ni informés des obligations que leur pays a contractées en souscrivant à des traités régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme. En 2013, l'UIP a organisé aux Nations Unies une manifestation qui fera date et qui a conclu que les parlements et les organes des Nations Unies chargés de l'application des traités des droits de l'homme avaient beaucoup à gagner à travailler en liaison plus étroite. En 2014, l'UIP donnera suite aux conclusions de cette réunion en encourageant les parlements à s'investir davantage dans les travaux de ces organes et les Nations Unies à prendre des mesures concrètes pour dialoguer avec les parlements.

La Stratégie de l'UIP pour 2012-2017 souligne l'importance d'une action plus marquée de l'UIP en faveur des droits de l'enfant. En 2014, l'Organisation continuera à mobiliser les parlements autour de la protection et du bien-être des enfants. Ce faisant, elle accordera une attention spéciale à la réalisation des principaux droits consacrés par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Elle s'appuiera sur son fructueux partenariat avec l'UNICEF pour mener à bien ce travail.

Au travers de son Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire (DIH), l'UIP continuera à appuyer les efforts des parlements en matière de diffusion, d'enseignement, de reconnaissance et de respect du droit international humanitaire et du droit concernant la protection des réfugiés, en particulier des instruments relatifs aux cas d'apatridie et aux déplacés à l'intérieur de leur pays. L'UIP s'attachera tout particulièrement à apporter de l'aide dans les situations de crise, telles que la crise des réfugiés syriens.

Parité hommes/femmes

L'égalité des sexes est une question qui touche tous les domaines. Les politiques et activités définies dans le cadre du programme seront donc menées dans un souci d'égalité des sexes et contribueront à la promouvoir, notamment en veillant à travailler avec des femmes aussi bien qu'avec des hommes. L'égalité des sexes est aussi une question de droits fondamentaux dans la mesure où les droits politiques des femmes sont en jeu. Aussi les programmes de l'UIP relatifs aux droits de l'homme et au partenariat entre hommes et femmes sont-ils complémentaires.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	1 090 700	249 700	1 340 400
Approuvées pour 2013	1 054 300	287 600	1 341 900
Proposées pour 2014	1 059 600	251 500	1 311 100
• Salaires	844 600	173 800	1 018 400
• Services	56 000	28 600	84 600
• Voyages	153 000	45 000	198 000
• Matériel	6 000	4 100	10 100

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 3 : Promouvoir les droits de l'homme</i>			
3.1 Le Comité des droits de l'homme des parlementaires augmente sa capacité à traiter des violations des droits de l'homme dont sont victimes des parlementaires	1 006 600	30 000	1 036 600
3.2 Les parlements contribuent davantage à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire	53 000	221 500	274 500
> Total général	1 059 600	251 500	1 311 100

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 - IMPLICATION ACCRUE DES PARLEMENTS DANS LA SPHERE INTERNATIONALE

Objectif 4 – Développer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales

Consolider le partenariat stratégique entre l'UIP et le système des Nations Unies, et faire en sorte d'amplifier la voix des parlements dans les affaires internationales. Faire progresser le dialogue et la coopération avec les autres institutions multilatérales, en particulier l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Questions et défis en 2014

L'UIP doit être en mesure de remplir efficacement son mandat stratégique qui est d'organiser l'essentiel de la coopération entre les parlements et l'Organisation des Nations Unies : c'est là l'un des grands défis qui lui sont lancés. Il en est un autre, qui consiste à obtenir que les parlements nationaux misent sur les relations de l'UIP avec les Nations Unies pour mieux s'informer de ce qui s'y passe, peser dans la prise de décision au niveau national et faciliter l'exécution par leur pays de ses engagements internationaux.

Dans les limites d'un budget à croissance zéro, l'UIP s'efforcera de mettre à profit les gains des années précédentes et de développer encore la dimension parlementaire de la coopération internationale. Ayant déjà instauré diverses modalités de coopération avec les Nations Unies, l'UIP s'attachera l'an prochain à approfondir la collaboration dans des domaines politiques essentiels.

Le premier et le plus important d'entre eux sera la négociation des nouveaux objectifs du développement durable (ODD). L'UIP continuera à s'employer à faire de la gouvernance une forte composante des ODD, à la fois comme objectif et comme question transversale. Elle étudiera les possibilités de coopération avec le nouveau Forum politique de haut niveau pour le développement durable en s'inspirant de l'expérience réussie du Forum de l'ECOSOC pour la coopération en matière de développement (FCD).

L'UIP continuera à dialoguer avec l'Assemblée générale des Nations Unies comme principal organe politique de délibération des Nations Unies. La négociation, à l'Assemblée générale, d'une nouvelle résolution sur l'interaction entre les Nations Unies, les parlements nationaux et l'UIP au cours du premier semestre 2014 sera l'occasion à saisir pour renforcer encore la dimension parlementaire des travaux des Nations Unies.

S'appuyant sur les résultats de l'Audition parlementaire de 2012 aux Nations Unies sur le rôle des parlements dans la prévention des conflits, ainsi que sur les conclusions de la mission de terrain effectuée en 2013 par le groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies, l'UIP s'attachera à développer sa coopération avec les Nations Unies dans les domaines de la consolidation de la paix et de la réconciliation nationale, tant au niveau national qu'au travers des travaux de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU.

En réponse à l'intérêt manifesté par le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'UIP s'efforcera aussi tout particulièrement d'apporter un soutien parlementaire accru aux décisions du Conseil de sécurité, en particulier dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et de la non-prolifération des armes de destruction massive. L'UIP s'emploiera aussi à peser dans l'élaboration du document final de la Conférence mondiale de 2014 sur les peuples autochtones, en prenant appui sur la Déclaration du Chiapas de novembre 2010 et sur ses propres travaux en matière de représentation politique.

Fort du succès des efforts qu'elle déploie depuis dix ans avec le Parlement européen, l'UIP continuera à soutenir et à développer la Conférence parlementaire sur l'OMC comme mécanisme permettant aux parlements de contrôler l'action de cette importante organisation intergouvernementale dont la mission est d'établir des règles et de résoudre les différends dans le domaine du commerce international.

En 2014, priorité sera donnée aux activités tendant à :

- mettre à profit les compétences uniques acquises par l'UIP et ses parlements membres en améliorant leurs partenariats avec les Nations Unies pour renforcer les institutions parlementaires, en particulier dans les pays sortant d'un conflit et/ou en voie de démocratisation;
- participer aux débats relatifs aux questions de politique et à la prise de décision aux Nations Unies et renforcer encore la dimension parlementaire des organes de l'ONU créés depuis peu, en particulier le Conseil des droits de l'homme, le Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement, la Commission de consolidation de la paix de l'ONU et ONU Femmes;

- renforcer le rôle joué par la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et son groupe consultatif dans l'analyse de l'exécution des engagements internationaux, tenir des auditions avec de hauts fonctionnaires de l'ONU, effectuer des missions pour étudier les opérations de l'ONU sur le terrain et accroître la contribution parlementaire aux grandes initiatives et négociations mondiales;
- apporter une forte contribution parlementaire à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones (septembre 2014) sur la base de la recommandation du Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones;
- rallier des appuis en vue de l'adoption en 2014 d'une nouvelle résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interaction entre les Nations Unies, les parlements nationaux et l'UIP qui soit solide et prépare l'avenir;
- organiser des échanges réguliers entre le Conseil des chefs de secrétariat du système des Nations Unies pour la coordination (CCS) et les cadres supérieurs de l'UIP et élaborer un nouvel accord de coopération actualisé entre les deux organisations;
- développer la capacité des parlements à traiter à l'échelon national des questions du commerce international, ainsi qu'à superviser les négociations commerciales multilatérales, notamment par le truchement de la Conférence parlementaire sur l'OMC (réunion plénière annuelle au siège de l'OMC à Genève et deux sessions du Comité de pilotage de la Conférence se tenant l'une à Genève et l'autre à Bruxelles).

Parité hommes/femmes

L'UIP continuera à travailler avec les principaux organes de l'ONU, en particulier avec ONU Femmes, pour faire progresser l'égalité entre les sexes et encourager l'émancipation politique des femmes. Le Bureau de l'Observateur permanent à New York s'emploiera à ce que les rôles soient mieux répartis entre hommes et femmes lors des réunions qu'il organise aux Nations Unies. Il tentera aussi de faire en sorte que les efforts déployés par l'UIP et ses parlements membres pour intégrer la dimension du genre à leurs travaux soient mieux mis en valeur dans les rapports et les débats de l'ONU.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	935 800	0	935 800
Approuvées pour 2013	919 600	0	919 600
Proposées pour 2014	925 000	0	925 000
• Salaires	589 800	0	589 800
• Services	65 700	0	65 700
• Voyages	53 700	0	53 700
• Matériel	214 300	0	214 300
• Charges financières	1 500	0	1 500

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 4 : Développer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales</i>			
4.1 Les travaux des Nations Unies acquièrent une plus forte dimension parlementaire	825 000	0	825 000
4.2 Les négociations commerciales multilatérales se déroulant sous les auspices de l'OMC sont soumises au contrôle effectif des parlements	100 000	0	100 000
4.3 Les parlements exercent un contrôle renforcé sur les institutions de Bretton Woods	0	0	0
> Total général	925 000	0	925 000

Objectif 5 – Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement

Aider les parlements à veiller à l'appropriation nationale des politiques et des programmes de développement dans certains domaines précis.

Questions et défis en 2014

L'UIP continuera à œuvrer pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 et à faire en sorte que les parlements fournissent un apport intellectuel à l'étude d'une nouvelle série d'objectifs universels appelés à succéder aux OMD actuels. Aux niveaux national et régional, l'UIP aidera les parlements à veiller à l'appropriation nationale des politiques et des programmes de développement et à les contrôler. Au niveau mondial, elle s'emploiera à tirer des leçons de l'expérience des OMD et à en faire profiter le programme de développement pour l'après-2015.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- faire passer les messages sur lesquels les milieux parlementaires mondiaux se seront entendus et insister pour que la gouvernance démocratique fasse partie des objectifs de développement futurs et des valeurs sous-jacentes aux autres objectifs;
- inciter les parlements à s'investir davantage dans la réalisation des OMD en légiférant sur les politiques voulues, en affectant des ressources suffisantes et en exerçant un contrôle réel sur l'exécution des programmes afin de permettre aux pays d'atteindre les objectifs pour 2015;
- donner une tribune aux parlementaires pour qu'ils puissent jouer un rôle de premier plan dans la campagne précédant 2015, se concerter et peser dans les délibérations du Sommet de septembre 2013 qui réunira les dirigeants à New York pour la dernière fois afin de faire le point sur les OMD et d'envisager le cadre à mettre en place après 2015;
- fournir des services d'expert sur les questions de politique générale et une assistance technique aux parlements pour qu'ils puissent encourager et obliger les gouvernements à rendre compte de leur action pour la santé des femmes et des enfants, principalement par la mise en œuvre de la résolution de l'UIP sur ce sujet. L'UIP s'attachera aussi à faire connaître le point de vue des parlements dans les principales enceintes nationales, régionales et mondiales s'intéressant à la santé des femmes et des enfants;
- renforcer la part que prennent les parlements au contrôle des initiatives de développement et des dispositifs mis en place au niveau national pour suivre les progrès de l'aide et de la coopération au développement, et favoriser une totale transparence entre les partenaires. L'UIP représentera les milieux parlementaires mondiaux dans le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement et le FCD;
- rendre accessibles aux parlementaires l'expertise en politiques publiques et les compétences nécessaires en matière de VIH/sida afin qu'ils puissent exercer correctement leurs fonctions : légiférer, contrôler l'action de l'Exécutif, impulser des initiatives et sensibiliser le public. L'attention se portera tout particulièrement sur l'incidence de lois punitives et discriminatoires sur la riposte au sida et sur la protection des droits des populations les plus touchées par l'épidémie. Ces questions seront mises en lumière dans les activités parlementaires qui seront organisées à la 20^{ème} Conférence internationale sur le sida.

Parité hommes/femmes

Avec l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, ce ne sont pas seulement des droits de la personne qui sont en jeu; ce sont aussi des passages obligés pour réaliser les OMD et parvenir à un développement durable en général. D'où l'intérêt de l'UIP pour ces questions. Plusieurs activités sont spécialement axées sur l'accès des femmes aux soins de santé et sur l'égalité des hommes et des femmes dans le développement.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	229 500	245 300	474 800
Approuvées pour 2013	38 000	623 300	661 300
Proposées pour 2014	38 000	539 000	577 000
• Salaires	0	168 500	168 500
• Services	0	175 100	175 100
• Voyages	38 000	102 300	140 300
• Matériel	0	93 100	93 100

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 5 : Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement</i>			
5.1 Les parlements encouragent à agir sur les OMD et contribuent à l'établissement du programme de développement pour l'après-2015	20 000	49 000	69 000
5.2 Ils pèsent de plus en plus dans les politiques et programmes touchant à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants	0	425 000	425 000
5.3 Ils encouragent la riposte au VIH/sida	0	52 000	52 000
5.4 De plus en plus, ils contrôlent l'efficacité de l'aide	18 000	13 000	31 000
5.5 Ils prennent en compte le dérèglement climatique et ses conséquences dans le budget et les lois de leur pays	0	0	0
> Total général	38 000	539 000	577 000

Objectif 6 – Contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits

Renforcer la contribution des parlements à la paix en aidant à instaurer un cadre propice au dialogue et à l'intégration dans les organes décisionnaires et en favorisant l'implication du Parlement dans les initiatives de réconciliation nationale.

Questions et défis en 2014

Dans les pays qui sortent d'un conflit ou sont en transition vers la démocratie, les parlements ont souvent de la peine à parvenir à un consensus. Pourtant, c'est justement dans ces circonstances qu'ils sont appelés à jouer un rôle de premier plan comme enceinte propice au travail de réconciliation nationale. Ces parlements ont besoin d'aide pour concevoir de nouveaux dispositifs de prise de décision qui soient aussi inclusifs que possible et qui veillent à ce que l'opposition et la majorité coopèrent pour que le pays puisse se relever. L'UIP appuie ces parlements, notamment ceux des pays bénéficiant de l'assistance de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU.

L'environnement politique dans lequel se déroulent de telles activités étant extrêmement instable, des événements imprévisibles tels que des élections anticipées ou le remaniement du leadership et de l'administration parlementaires peuvent poser de graves difficultés, tout comme les divergences politiques séparant les parlementaires.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- aider les parlements à se doter de mécanismes inclusifs de prise de décision permettant de garantir que tous les parlementaires participent à l'élaboration de politiques au service du bien commun;
- veiller à l'application, au niveau national, des recommandations de la Conférence régionale sur le thème "Le rôle des parlements dans la prévention et la gestion de conflits en Afrique de l'Ouest";
- promouvoir le dialogue entre les parties au différend à travers le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et le Groupe de facilitateurs concernant Chypre.

Parité hommes/femmes

Il est fait une place importante à la sensibilisation à la question transversale de l'égalité entre hommes et femmes et à la nécessité d'associer les femmes à la prise de décision, en particulier dans les pays sortant d'un conflit. Les parlements sont instamment priés de veiller à ce que des femmes participent pleinement aux activités du projet et d'envoyer aux séminaires des délégations composées à parts égales d'hommes et de femmes. L'UIP sera attentive aux effets des conflits sur les femmes et au rôle qu'elles jouent dans les processus de consolidation de la paix et de réconciliation.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	57 200	54 000	111 200
Approuvées pour 2013	57 200	30 000	87 200
Proposées pour 2014	75 000	30 000	105 000
• Salaires	0	0	0
• Services	14 500	12 200	26 700
• Voyages	60 500	17 800	78 300
• Matériel	0	0	0

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres Sources	Budget global
<i>Objectif 6</i> : Contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits			
6.1 Les parlements sont mieux à même d'œuvrer pour la réconciliation dans les situations d'après-conflit	35 000	30 000	65 000
6.2 La diplomatie parlementaire sert à favoriser la prévention et le règlement des conflits	40 000	0	40 000
> Total général	75 000	30 000	105 000



ORIENTATION STRATEGIQUE 3 - FAIRE DE L'UIP UN INSTRUMENT PLUS EFFICACE DE LA COOPERATION PARLEMENTAIRE

Objectif 7 – Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres

Faire de l'UIP une organisation qui présente plus de valeur pour ses membres et se rapproche de l'universalité. Renforcer la participation des parlements et des parlementaires aux réunions et aux autres activités de l'UIP, en accordant une attention particulière à l'équilibre politique, à la parité hommes/femmes et à la participation des jeunes. Accroître l'efficacité des Assemblées annuelles et contribuer à donner davantage de cohérence à la coopération parlementaire

Questions et défis en 2014

Par les Assemblées et autres réunions qu'elle organise et qui témoignent de son pouvoir de rassemblement, l'UIP offre à ses parlements membres une importante plate-forme de rencontre où ils peuvent confronter leurs points de vue et débattre des grands enjeux du monde contemporain. Les délégations sont généralement de haut niveau et multipartites; elles couvrent tout le spectre des partis politiques représentés dans les parlements nationaux. Les Assemblées de l'UIP sont aussi précieuses pour les réunions bilatérales et pour la diplomatie parlementaire qu'elles favorisent.

Des Assemblées plus pertinentes et utiles supposent un ordre du jour composé de questions d'actualité, la mise à disposition en temps voulu d'une documentation complète, une structure privilégiant le dialogue et l'interaction, ainsi que la participation de législateurs traitant régulièrement des sujets à l'étude. C'est toujours là le défi que l'UIP cherche à relever par la voie de la consultation et de la réforme. Les Bureaux des Commissions permanentes sont appelés à jouer à l'avenir un rôle de poids. La réforme s'efforcera aussi d'améliorer la communication et le dialogue entre les organes statutaires de l'UIP et les groupes géopolitiques.

L'année 2014 marquera le passage à une nouvelle formule pour les Assemblées de l'UIP. Les Commissions permanentes de l'UIP auront un plus large mandat à remplir. Elles seront chargées de débattre de sujets d'actualité et d'adopter des résolutions sur ces sujets; d'entreprendre des activités opérationnelles; de commander des rapports et de surveiller le suivi et la mise en œuvre de résolutions précédentes. Le Comité des droits de l'homme des parlementaires deviendra un organe statutaire de l'UIP, de même que le Forum des jeunes parlementaires, créé récemment. Les deux organes se doteront de règlements spécifiques, qu'adoptera le Conseil directeur dans le courant de 2014.

Chacune des deux Assemblées de l'année donnera lieu à un débat général afin de mieux répondre aux attentes des Membres et de réagir aux événements marquants de l'actualité internationale. La Réunion des femmes parlementaires aura lieu aussi à chaque Assemblée afin que la dimension du genre soit intégrée à toutes les décisions et à tous les résultats de l'UIP.

En 2014, priorité sera donnée aux activités tendant à :

- renforcer le dialogue et la coopération (notamment par des activités communes) avec les parlements non Membres de l'UIP de la région Océanie-Pacifique et des Caraïbes, ainsi qu'avec le Congrès des Etats-Unis, en vue de leur affiliation à l'UIP;
- améliorer les modalités de travail de l'UIP, en particulier des Commissions permanentes et de leurs bureaux, et élargir ainsi la participation des parlements et des parlementaires aux Assemblées de l'UIP;
- moderniser la structure des Assemblées annuelles de l'UIP en privilégiant des solutions écologiques et économiques et en cherchant à diversifier les activités organisées pour les Membres pendant les Assemblées;
- établir des lignes directrices sur la parité et l'équilibre politique dans les délégations parlementaires et encourager une plus forte participation de jeunes parlementaires à toutes les activités de l'UIP;
- donner un rôle plus actif aux groupes géopolitiques et aux organisations des partis politiques pendant les Assemblées annuelles de l'UIP;
- travailler avec les Membres pour qu'ils donnent mieux suite et effet aux décisions et aux recommandations de l'UIP, et s'acquittent mieux de leur obligation statutaire de faire rapport;
- tisser des liens étroits et développer les relations de travail avec des organisations parlementaires, régionales et autres, afin de créer des synergies et de consolider les efforts déployés dans des domaines d'intérêt commun.

Parité hommes/femmes

La Réunion des femmes parlementaires, le Comité de coordination des femmes parlementaires et le Groupe de partenariat entre hommes et femmes ont pour but de veiller à ce que des déléguées participent aux travaux de l'Assemblée à tous les niveaux et à ce que les Membres continuent de s'employer à atteindre l'objectif des 30 pour cent de femmes dans les délégations. C'est dans ce but que se poursuivent les travaux de rédaction et de mise en œuvre d'un plan d'action pour des parlements sensibles au genre, ainsi que d'un ensemble de lignes directrices sur la parité hommes/femmes dans les délégations parlementaires.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	2 909 000	0	2 909 000
Approuvées pour 2013	3 265 500	0	3 265 500
Proposées pour 2014	3 304 800	0	3 304 800
• Salaires	2 814 800	0	2 814 800
• Services	159 000	0	159 000
• Voyages	173 800	0	173 800
• Matériel	157 200	0	157 200

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 7 : Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres</i>	1 937 600	0	1 937 600
7.1 L'UIP se rapproche de son objectif d'universalité	25 000	0	25 000
7.2 Les Membres tirent un plus grand profit de leur participation aux travaux de l'UIP	1 260 200	0	1 260 200
7.3 L'UIP adopte des lignes directrices sur la parité hommes/femmes et l'équilibre politique dans les délégations parlementaires	0	0	0
7.4 L'UIP met en œuvre des réformes structurelles	55 000	0	55 000
7.5 Les Membres sont plus nombreux à mieux donner suite et effet aux résolutions de l'UIP	0	0	0
7.6 L'UIP parvient à une cohérence et à une efficacité plus grandes dans la coopération parlementaire mondiale	27 000	0	0
> Total général	3 304 800	0	3 304 800

Objectif 8 – Mettre l'UIP en valeur

Sensibiliser différents publics au travail et au mandat de l'UIP et de ses Membres, et les leur faire mieux connaître afin que l'Organisation finisse par s'imposer comme **la** référence sur les parlements et la démocratie dans le monde.

Questions et défis en 2014

La nouvelle stratégie de communication de l'UIP vise à traiter des questions et des défis essentiels pour mettre l'Organisation en valeur et consolider sa position d'institution experte en démocratie et affaires parlementaires et sans équivalent sur ce terrain. La Division de la communication se concentrera sur les éléments nécessaires pour atteindre cet objectif à long terme, notamment sur les outils et mécanismes voulus pour informer de manière plus dynamique des clientèles et des publics multiples des travaux de l'UIP et de ses Membres. Le but est de faire connaître le travail et le mandat de l'Organisation, et de susciter pour elle un intérêt accru à un moment où la concurrence entre organisations pour plus de visibilité est particulièrement rude. La Division de la communication continuera à s'employer à faire connaître l'UIP dans les régions où l'Organisation est pratiquement absente et, partant, dans d'autres langues. Tous ces efforts reposeront sur une nouvelle identité visuelle de l'UIP, qui aura été créée en 2013 et dont la promotion se fera avec les outils de communication et lors des manifestations de l'UIP.

La Division de la communication développera et élargira ses contacts pour rapprocher l'UIP de publics clés susceptibles de répondre à ses demandes de fonds à un moment où les appels à l'aide se multiplient et où le climat économique se dégrade. Les efforts visant à mieux communiquer avec les parlements nationaux se poursuivront afin, d'une part, que les Membres s'approprient mieux l'UIP comme leur organisation et, d'autre part, de développer les connaissances et les compétences sur les parlements et la démocratie, et de faire mieux connaître les meilleures pratiques en la matière. L'UIP continuera à mettre à profit le travail et les résultats obtenus en 2012, lorsqu'elle a commencé à mettre en œuvre une nouvelle stratégie de la communication. La Division de la communication aura pour principale préoccupation l'achèvement du nouveau site Internet et d'autres outils en ligne, qui aura des répercussions sur d'autres secteurs et efforts de communication en raison des ressources humaines limitées dont elle dispose. Ses efforts porteront également sur la promotion et l'utilisation d'une nouvelle identité visuelle pour l'UIP et sur la multiplication des contacts avec les publics cibles des régions hispanophones et arabophones.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- achever la réalisation d'un nouveau site Internet moderne et mieux à même de répondre aux besoins des utilisateurs en anglais et en français;
- centraliser et rationaliser la gestion des données électroniques et en ligne afin d'améliorer la communication à la fois avec les Membres de l'UIP et des publics cibles;
- développer des outils de communication interactifs en ligne avec les Membres de l'UIP;
- réunir du matériel à fort contenu éditorial et audiovisuel pour les outils de communication de l'UIP et le diffuser à bon escient;
- créer des produits d'information stratégiques et dynamiques sur l'UIP et les questions parlementaires qui aident à positionner l'Organisation et ses travaux et facilitent la collecte de fonds;
- accroître les contacts avec les médias et d'autres publics en recensant et en ciblant les médias;
- faire un usage cohérent de la nouvelle identité visuelle de l'UIP.

Parité hommes/femmes

La Division de la communication fera en sorte d'intégrer la perspective de la parité dans toutes ses politiques, ses programmes et ses activités. Elle veillera à ce que les supports de communication produits par l'UIP soient conformes, dans le fond et la forme, à la sensibilité au genre prônée par l'Organisation. Elle continuera à plaider vigoureusement pour les questions d'équité entre les sexes qui sont au cœur des activités de l'UIP.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	937 700	0	937 700
Approuvées pour 2013	939 100	0	939 100
Proposées pour 2014	966 900	0	966 900
• Salaires	820 400	0	820 400
• Services	81 500	0	81 500
• Voyages	10 000	0	10 000
• Matériel	55 000	0	55 000

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 8 : Mettre l'UIP en valeur</i>			
8.1 Le site Internet de l'UIP est un outil moderne et dynamique permettant aux parlements du monde entier de communiquer	840 400	0	840 400
8.2 Création de produits d'information utiles et faciles d'emploi	95 000	0	95 000
8.3 L'UIP recentre sa politique de communication sur les grands médias mondiaux et une diffusion ciblée	31 500	0	31 500
> Total général	966 900	0	966 900

Objectif 9 – Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne**Objectif général**

Assurer le leadership et fixer les orientations de l'Organisation et de son Secrétariat. Offrir des services de meilleure qualité aux Membres et intégrer les questions de genre à l'ensemble de l'Organisation. Moderniser les pratiques ayant la plus forte incidence sur le rapport coût-efficacité, les performances et la transparence. Moderniser les systèmes et les méthodes de gestion de l'UIP, pour ce qui est en particulier des ressources humaines, des finances et de la communication. Renforcer la gouvernance et le contrôle internes

Questions et défis en 2014

L'objectif général de la Stratégie 2012-2017 est d'aider les Membres à faire de l'UIP une organisation universelle, dynamique et efficace, capable de mettre la coopération parlementaire au service de la culture, des valeurs et des institutions démocratiques.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- assurer une transition sans heurt lorsque le prochain Secrétaire général entrera en fonction le 2 juillet 2014;
- renforcer la gouvernance et le contrôle internes, rendre au Sous-Comité des finances les services dont il a besoin et faire appliquer une politique de mobilisation de ressources pour l'Organisation;

- moderniser les systèmes et les méthodes de gestion de l'UIP et appliquer un système de gestion axé sur les résultats tout en continuant à introduire dans toute l'Organisation les technologies modernes de l'information et un système actualisé d'évaluation des prestations;
- faire appliquer une politique d'intégration de la parité hommes/femmes dans toute l'Organisation et veiller à ce que la dimension du genre et le but de l'égalité entre les sexes soient au cœur de toutes les activités.

Parité hommes/femmes

La Direction pilotera et supervisera la mise en œuvre d'une politique d'intégration de la parité hommes/femmes dans l'Organisation. L'intégration des questions de genre consiste à veiller à mettre le point de vue des femmes et l'objectif de l'égalité des sexes au cœur de toutes les activités : élaboration des orientations générales, recherche, sensibilisation, dialogue, législation, affectation des ressources et planification, exécution et suivi des programmes et des projets.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	907 400	0	907 400
Approuvées pour 2013	880 500	0	880 500
Proposées pour 2014	870 200	0	870 200
• Salaires	630 000	0	630 000
• Services	65 000	0	65 000
• Voyages	157 300	0	157 300
• Matériel	17 900	0	17 900

Prévisions pour 2014 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 9 : Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne</i>	784 600	0	784 600
9.1 L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle internes	50 600	0	50 600
9.2 L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et applique une gestion axée sur les résultats	30 000	0	30 000
9.3 L'UIP intègre systématiquement la parité hommes/femmes dans toute l'Organisation	5 000	0	5 000
9.4 L'UIP adopte, dans ses travaux, une démarche fondée sur les droits	0	0	0
> Total général	870 200	0	870 200

SERVICES ADMINISTRATIFS

Objectif général

Administrer les ressources matérielles, financières et humaines de l'UIP de manière efficace, équitable et économe, conseiller le Secrétariat en matière de politique administrative et préserver les actifs de l'Organisation.

Questions et défis en 2014

En 2013, la Division des services administratifs a apporté de nouvelles améliorations à ses méthodes et systèmes, dans les domaines tant des ressources humaines que de la gestion financière.

En 2014, priorité sera donnée aux activités tendant à :

- faire pleinement respecter le nouveau système complet d'évaluation des membres du personnel, qui comprend un examen des besoins de formation au travers des plans personnels de carrière;
- améliorer les outils de présentation des informations financières pour aider le Secrétariat à appliquer son système de gestion axé sur les résultats, en permettant notamment d'accéder aux rapports à distance et en reliant le Bureau de New York aux systèmes financiers de l'UIP;
- revoir la présentation des états financiers et des rapports annuels pour les mettre en conformité totale avec les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

La Division continuera à améliorer ses méthodes et systèmes de contrôle et à rendre au Sous-Comité des finances du Comité exécutif les services nécessaires.



Parité hommes/femmes

Le processus budgétaire exige de tous les responsables qu'ils définissent les questions de parité qui se posent dans leur division ou leur programme, afin d'intégrer la dimension du genre à toutes les activités.

Les problèmes d'équité entre les sexes relevés dans la Division des Services administratifs touchent au recrutement et à la formation. L'UIP a appliqué sa politique d'équité dans l'emploi avec une telle détermination que plus de la moitié des cadres du Secrétariat sont désormais des femmes et que la représentation des deux sexes est équilibrée à tous les échelons. Le budget fournit des informations sur la composition du Secrétariat à la page 27.

La politique menée dans le domaine des ressources humaines est revue à intervalles réguliers pour veiller à ne pas désavantager les femmes.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	2 784 900	0	2 784 900
Approuvées pour 2013	2 511 600	0	2 511 600
Proposées pour 2014	2 595 900	0	2 595 900
• Salaires	1 587 400	0	1 587 400
• Services	37 000	0	37 000
• Voyages	11 900	0	11 900
• Matériel	490 600	0	490 600
• Charges financières	30 000	0	30 000
• Amortissement	439 000	0	439 000

Prévisions pour 2014 par domaine de travail suivant la provenance des fonds (CHF)

Domaine de travail :	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
1. Gestion des ressources humaines	231 500	0	231 500
2. Gestion financière	553 000	0	553 000
3. Aménagement des bureaux	1 509 600	0	1 509 600
4. Soutien technique (TIC)	271 800	0	271 800
> Total général	2 595 900	0	2 595 900



M. Örnfjäder et Mme Moulengui-Mouélé du Sous-Comité des finances avec le Président Radi

PROVISIONS ET SUBVENTIONS

Objectif général

Prévoir un financement suffisant pour honorer les engagements présents et futurs conformément à une sage gestion des finances et verser une subvention à l'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) pour en assurer le fonctionnement

Questions et défis en 2014

Les provisions et subventions doivent être calculées avec précision, selon une politique claire et approuvée. Les bases de cette politique doivent être jetées pour les cinq provisions et subventions inscrites au budget.

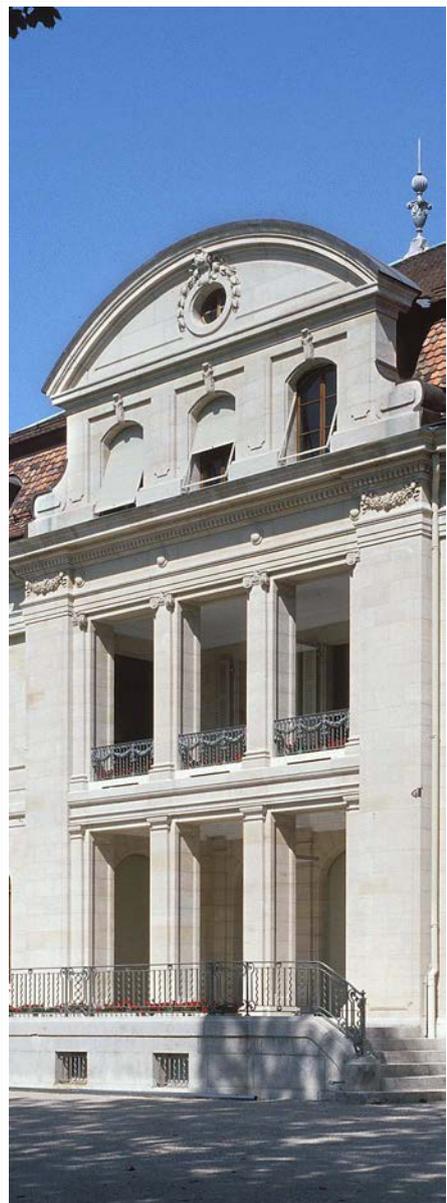
L'UIP met de côté des fonds pour compenser les émissions de dioxyde de carbone produites par ses activités, surtout les déplacements professionnels. Le montant de cette contribution est actuellement établi par un logiciel de calcul en ligne, qui estime l'investissement nécessaire pour compenser les émissions produites par les déplacements signalés par le Secrétariat.

Une réserve a été créée pour l'entretien du Siège de l'Union interparlementaire – la Maison des Parlements. Début 2014, le solde de cette réserve devrait s'établir, selon les projections, à CHF 318 000.

La réserve pour créances douteuses est une provision destinée à absorber les pertes au cas où des Membres seraient suspendus et où leurs contributions, déjà comptabilisées comme recettes, ne seraient jamais encaissées. Selon l'expérience faite dans le passé en matière de recouvrement, le montant de cette réserve a été fixé à un niveau légèrement inférieur à 1 pour cent du total des contributions.

L'Union interparlementaire verse à l'ASGP une subvention annuelle dont le montant, calculé chaque année, doit suffire à pourvoir aux dépenses de cette organisation qui ne sont pas financées par d'autres sources. La subvention est réduite en 2014 grâce à des économies réalisées dans la production des publications de l'ASGP. Exceptionnellement, elle sera aussi complétée par le reliquat des fonds recueillis pour la Fondation parlementaire mondiale pour la démocratie qui sera dissoute en 2014.

L'UIP est tenue par contrat d'assurer le paiement des pensions à onze anciens employés du Secrétariat. La Caisse de prévoyance résiduelle a une réserve de CHF 9,1 millions, investie dans un portefeuille d'actions et d'obligations.



Parité hommes/femmes

Les allocations budgétaires dont il est question ici n'ont pas d'incidence particulière sur les hommes ou les femmes. Du fait de la composition de l'ancien personnel de l'UIP, les destinataires des paiements effectués au titre des pensions par la Caisse de prévoyance résiduelle sont pour moitié des femmes et pour moitié des hommes. En ce qui concerne l'ASGP, il conviendra de s'assurer qu'elle applique un programme et des méthodes de travail intégrant la parité hommes/femmes.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	234 300	0	234 300
Approuvées pour 2013	180 000	0	180 000
Proposées pour 2014	142 000	0	142 000

Prévisions pour 2014 par objectif, suivant l'origine des fonds (CHF)

Objectif	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
1. Réserves statutaires et financement du passif (net)	105 000	0	105 000
2. Subvention à l'ASGP	5 000	0	5 000
3. Compensation des émissions carbone	32 000	0	32 000
> Total général	142 000	0	142 000

DEPENSES D'ÉQUIPEMENT**Objectif général**

Faire des dépenses d'équipement avisées qui augmentent la valeur de l'actif ou améliorent la productivité ou la qualité du travail tout en veillant à maintenir à un niveau supportable les charges qu'elles entraînent pour l'avenir

Questions et défis en 2014

Le principal facteur affectant les dépenses d'équipement reste la refonte du site Internet de l'UIP. Ces coûts seront capitalisés et amortis sur quatre ans. Après une période d'étude, de recherche et de préparation en 2012, la période de conception devrait courir depuis le recrutement du concepteur du site jusqu'au jour où le nouveau site sera opérationnel et répondra aux attentes de la direction de l'UIP. Selon les prévisions, l'essentiel de la phase de conception devrait être terminé fin juin 2014.

Aucune autre dépense d'équipement importante n'est prévue à moyen terme. Toutefois, le budget d'investissement et, en particulier, les projections futures des dépenses d'équipement doivent retenir l'attention du Comité exécutif et du Conseil directeur car il faut tenir compte de l'évolution des technologies et de l'économie, et veiller à maintenir les charges à un niveau supportable.

Par ailleurs, l'UIP a besoin d'une politique qui définisse les modalités d'utilisation de la réserve destinée à financer les gros travaux de rénovation du bâtiment de son Siège.

Parité hommes/femmes

Les effets des dépenses d'équipement proposées sur l'équité entre hommes et femmes sont impondérables.

Prévisions des dépenses d'équipement comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2012	77 800	0	77 800
Approuvées pour 2013	370 000	0	370 000
Proposées pour 2014	210 000	0	210 000

Prévisions des dépenses d'équipement par catégorie et par année pour la période 2013-16 (CHF)

Poste	2013	2014	2015	2016
1. Remplacement d'ordinateurs	35 000	35 000	38 000	35 000
2. Ameublement	15 000	15 000	15 000	25 000
3. Amélioration de la qualité des équipements de conférence	0	0	10 000	0
4. Conception du site Internet	320 000	160 000	0	0
> Total général	370 000	210 000	63 000	60 000

SECRETARIAT

Le budget 2014 prévoit pour l'année une dotation en personnel de 39^{1/2} personnes employées à plein temps, soit un demi-poste de moins que le budget 2013. Le tableau ci-dessous indique la répartition des postes par orientation stratégique, objectif, catégorie et grade, et la proportion de postes actuellement occupés par des femmes (juillet 2013).

Objectif stratégique	Approuvé pour 2013	Budget 2014							Services généraux	Total
		SG	Grades de cadres							
			Directeur	Grade 5	Grade 4	Grade 3		Grade 2		
Démocraties plus fortes										
1. Meilleur fonctionnement des parlements	6		1			4		1	6	
2. Egalité des sexes	3½				1	1½		1	3½	
3. Droits de l'homme	5				1	1	1	2	5	
Implication dans la sphère internationale										
4. Institutions multilatérales	3			1	1			1	3	
5. Objectifs de développement	1					1/2			½	
6. Consolidation de la paix										
Coopération parlementaire										
7. Relations avec les Membres	9		1	1	1	2	1	3	9	
8. Mise en valeur de l'UIP	4		1		1		1	1	4	
9. Gestion et gouvernance	2	1						1	2	
Services administratifs	6½		1		1			4½	6½	
Total	40	1	4	2	6	9	3	14½	39½	
Pourcentage de femmes		0%	75%	0%	33%	100%	50%	86%	67%	

Les grades sont déterminés par le régime commun de classement des emplois de l'ONU. En raison de la réorganisation opérée en 2005, certains postes sont occupés par des membres du personnel d'un grade supérieur au classement attribué à leur poste, bien que leur nombre diminue avec le temps et la progression des plans de carrière. Les femmes occupent environ les deux tiers des postes du Secrétariat et l'équité hommes/femmes est assurée à tous les échelons.

Les ajustements annuels des traitements sont décidés par la Commission de la fonction publique internationale. Le budget 2014 des traitements du personnel du Secrétariat financé par des sources ordinaires s'élève à CHF 5 989 400. Est également prévu pour les traitements du personnel affecté à des projets un crédit de CHF 207 300 qui proviendra d'autres sources.

Les prestations telles que la retraite et les allocations pour charges de famille et pour frais d'étude sont accordées au personnel conformément au régime commun des Nations Unies. D'autres, telles que les assurances maladie et accident, sont définies de manière interne par l'UIP. Le budget ordinaire des prestations sociales et des frais généraux touchant le personnel augmentera de CHF 12 600 par rapport à 2013 pour atteindre CHF 2 015 400, en raison de changements à l'intérieur du personnel entraînant des droits à prestations différents. A ce budget s'ajoute un montant de CHF 66 900, qui correspond aux prestations sociales imputées aux budgets de projets financés par des contributions volontaires.

**TABLEAU DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET
DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE
POUR L'EXERCICE 2014**

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Barème approuvé (2014)	
		En pourcentage	CHF
Afghanistan	0.005%	0.110%	12'000
Afrique du Sud	0.372%	0.560%	61'300
Albanie	0.010%	0.110%	12'000
Algérie	0.137%	0.280%	30'600
Allemagne	7.141%	7.170%	784'600
Andorre	0.008%	0.110%	12'000
Angola	0.010%	0.110%	12'000
Arabie saoudite	0.864%	1.100%	120'400
Argentine	0.432%	0.630%	68'900
Arménie	0.007%	0.110%	12'000
Australie	2.074%	2.330%	255'000
Autriche	0.798%	1.030%	112'700
Azerbaïdjan	0.040%	0.160%	17'500
Bahreïn	0.039%	0.160%	17'500
Bangladesh	0.010%	0.110%	12'000
Bélarus	0.056%	0.180%	19'700
Belgique	0.998%	1.240%	135'700
Bénin	0.003%	0.100%	10'900
Bhoutan	0.001%	0.100%	10'900
Bolivie	0.009%	0.110%	12'000
Bosnie-Herzégovine	0.017%	0.130%	14'200
Botswana	0.017%	0.130%	14'200
Brésil	2.934%	3.170%	346'900
Bulgarie	0.047%	0.170%	18'600
Burkina Faso	0.003%	0.100%	10'900
Burundi	0.001%	0.100%	10'900
Cambodge	0.004%	0.110%	12'000
Cameroun	0.012%	0.120%	13'100
Canada	2.984%	3.220%	352'300
Cap-Vert	0.001%	0.100%	10'900
Chili	0.334%	0.520%	56'900
Chine	5.148%	5.280%	577'800
Chypre	0.047%	0.170%	18'600
Colombie	0.259%	0.430%	47'100
Congo	0.005%	0.110%	12'000
Costa Rica	0.038%	0.160%	17'500
Côte d'Ivoire	0.011%	0.120%	13'100
Croatie	0.126%	0.270%	29'500
Cuba	0.069%	0.200%	21'900
Danemark	0.675%	0.900%	98'500
Djibouti	0.001%	0.100%	10'900
El Salvador	0.016%	0.120%	13'100
Emirats arabes unis	0.595%	0.810%	88'600
Equateur	0.044%	0.160%	17'500
Espagne	2.973%	3.210%	351'300
Estonie	0.040%	0.160%	17'500
Ethiopie	0.010%	0.110%	12'000
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	0.008%	0.110%	12'000
Fédération de Russie	2.438%	2.690%	294'400
Finlande	0.519%	0.730%	79'900
France	5.593%	5.700%	623'700

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Barème approuvé (2014)	
		En pourcentage	CHF
Gabon	0.020%	0.130%	14'200
Gambie	0.001%	0.100%	10'900
Géorgie	0.007%	0.110%	12'000
Ghana	0.014%	0.120%	13'100
Grèce	0.638%	0.860%	94'100
Guatemala	0.027%	0.140%	15'300
Guinée équatoriale	0.010%	0.110%	12'000
Guinée-Bissau	0.001%	0.100%	10'900
Haïti	0.003%	0.100%	10'900
Honduras	0.008%	0.110%	12'000
Hongrie	0.266%	0.440%	48'100
Inde	0.666%	0.890%	97'400
Indonésie	0.346%	0.530%	58'000
Iran (République islamique d')	0.356%	0.540%	59'100
Iraq	0.068%	0.200%	21'900
Irlande	0.418%	0.610%	66'700
Islande	0.027%	0.140%	15'300
Israël	0.396%	0.590%	64'600
Italie	4.448%	4.610%	504'400
Japon	10.833%	10.830%	1'185'100
Jordanie	0.022%	0.130%	14'200
Kazakhstan	0.121%	0.260%	28'500
Kenya	0.013%	0.120%	13'100
Kirghizistan	0.002%	0.100%	10'900
Koweït	0.273%	0.450%	49'200
Lesotho	0.001%	0.100%	10'900
Lettonie	0.047%	0.170%	18'600
Liban	0.042%	0.160%	17'500
Libye	0.142%	0.290%	31'700
Liechtenstein	0.009%	0.110%	12'000
Lituanie	0.073%	0.200%	21'900
Luxembourg	0.081%	0.210%	23'000
Malaisie	0.281%	0.460%	50'300
Malawi	0.002%	0.100%	10'900
Maldives	0.001%	0.100%	10'900
Mali	0.004%	0.110%	12'000
Malte	0.016%	0.120%	13'100
Maroc	0.062%	0.190%	20'800
Maurice	0.013%	0.120%	13'100
Mauritanie	0.002%	0.100%	10'900
Mexique	1.842%	2.100%	229'800
Micronésie (Etats fédérés de)	0.001%	0.100%	10'900
Monaco	0.012%	0.120%	13'100
Mongolie	0.003%	0.100%	10'900
Monténégro	0.005%	0.110%	12'000
Mozambique	0.003%	0.100%	10'900
Myanmar	0.010%	0.110%	12,000
Namibie	0.010%	0.110%	12'000
Népal	0.006%	0.110%	12'000
Nicaragua	0.003%	0.100%	10'900
Niger	0.002%	0.100%	10'900
Nigéria	0.090%	0.220%	24'100
Norvège	0.851%	1.090%	119'300
Nouvelle-Zélande	0.253%	0.420%	46'000
Oman	0.102%	0.240%	26'300
Ouganda	0.006%	0.110%	12'000

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Barème approuvé (2014)	
		En pourcentage	CHF
Pakistan	0.085%	0.220%	24'100
Palaos	0.001%	0.100%	10'900
Palestine		0.100%	10'900
Panama	0.026%	0.140%	15'300
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0.004%	0.110%	12'000
Paraguay	0.010%	0.110%	12'000
Pays-Bas	1.654%	1.920%	210'100
Pérou	0.117%	0.260%	28'500
Philippines	0.154%	0.300%	32'800
Pologne	0.921%	1.160%	126'900
Portugal	0.474%	0.680%	74'400
Qatar	0.209%	0.370%	40'500
République arabe syrienne	0.036%	0.150%	16'400
République de Corée	1.994%	2.260%	247'300
République de Moldova	0.003%	0.100%	10'900
République démocratique du Congo	0.003%	0.100%	10'900
République démocratique populaire lao	0.002%	0.100%	10'900
République dominicaine	0.045%	0.160%	17'500
Rép. pop. dém. de Corée	0.006%	0.110%	12'000
République tchèque	0.386%	0.580%	63'500
République-Unie de Tanzanie	0.009%	0.110%	12'000
Roumanie	0.226%	0.390%	42'700
Royaume-Uni	5.179%	5.310%	581'000
Rwanda	0.002%	0.100%	10'900
Saint-Marin	0.003%	0.100%	10'900
Samoa	0.001%	0.100%	10'900
Sao Tomé-et-Principe	0.001%	0.100%	10'900
Sénégal	0.006%	0.110%	12'000
Serbie	0.040%	0.160%	17'500
Seychelles	0.001%	0.100%	10'900
Sierra Leone	0.001%	0.100%	10'900
Singapour	0.384%	0.580%	63'500
Slovaquie	0.171%	0.330%	36'100
Slovénie	0.100%	0.240%	26'300
Somalie	0.001%	0.100%	10'900
Soudan	0.010%	0.110%	12'000
Soudan du Sud	0.004%	0.110%	12'000
Sri Lanka	0.025%	0.140%	15'300
Suède	0.960%	1.200%	131'300
Suisse	1.047%	1.300%	142'300
Suriname	0.004%	0.110%	12'000
Tadjikistan	0.003%	0.100%	10'900
Tchad	0.002%	0.100%	10'900
Thaïlande	0.239%	0.410%	44'900
Timor-Leste	0.002%	0.100%	10'900
Togo	0.001%	0.100%	10'900
Trinité-et-Tobago	0.044%	0.160%	17'500
Tunisie	0.036%	0.150%	16'400
Turquie	1.328%	1.590%	174'000
Ukraine	0.099%	0.240%	26'300
Uruguay	0.052%	0.170%	18'600
Venezuela	0.627%	0.850%	93'000
Viet Nam	0.042%	0.160%	17'500
Yémen	0.010%	0.110%	12'000
Zambie	0.006%	0.110%	12'000
Zimbabwe	0.002%	0.100%	10'900

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Barème approuvé (2014)	
		En pourcentage	CHF
Assemblée législative est-africaine		0.010%	1'100
Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe		0.050%	5'500
Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine		0.010%	1'100
Parlement andin		0.020%	2'200
Parlement arabe transitoire		0.010%	1'100
Parlement centraméricain		0.010%	1'100
Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)		0.010%	1'100
Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)		0.010%	1'100
Parlement européen		0.070%	7'700
Parlement latino-américain		0.020%	2'200
TOTAL		100%	10'931'100

ANNEXE

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2014

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
DE MEILLEURS PARLEMENTS POUR DES DEMOCRATIES PLUS FORTES - Objectifs :				
1. Améliorer le fonctionnement des parlements	1 580 300	471 500	Accomplissement des fonctions essentielles du Parlement	Etudes de cas Rapports d'instances d'observation du travail parlementaire Rapports parlementaires Couverture médiatique
2. Faire progresser l'égalité des sexes	777 300	230 600	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP en matière de parité, nombre de mentions dans la recherche/les médias/articles, etc., nombre de mises à jour, degré de satisfaction des utilisateurs	
3. Promouvoir les droits de l'homme	1 059 600	251 500	Initiatives prises pour protéger les droits de l'homme des parlementaires, initiatives parlementaires visant à promouvoir et protéger les droits de l'homme	Rapports, publications, correspondance, questionnaires, statistiques et/ou listes de cas
IMPLICATION ACCRUE DES PARLEMENTS DANS LA SPHERE INTERNATIONALE - Objectifs :				
4. Développer la dimension parlementaire des travaux des organisations multilatérales	925 600		Contribution parlementaire aux principaux débats et négociations internationaux	Documents majeurs de l'ONU/OMC/Institutions de BW Résultats des enquêtes Comptes rendus parlementaires Couverture médiatique
5. Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement	38 000	539 300	Action parlementaire en faveur des objectifs internationaux de développement	Rapports de l'UIP, de l'ONU, des parlements, des instances d'observation du travail parlementaire et des médias
6. Contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits	75 000	30 000	Participation parlementaire aux processus de réconciliation et de dialogue dans les situations de conflit	Echos dans les médias/Rapports des instances d'observation Sondages d'opinion Documents législatifs Rapports parlementaires Rapports internes et externes de l'UIP
FAIRE DE L'UIP UN INSTRUMENT PLUS EFFICACE DE LA COOPERATION PARLEMENTAIRE - Objectifs :				
7. Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres	3 304 800		Participation des parlements à l'UIP	Rapports annuels des Membres Rapports des Assemblées de l'UIP
8. Mettre l'UIP en valeur	966 900		Connaissance des travaux de l'UIP	Couverture médiatique, sites Internet des parlements, rapports de l'UIP
9. Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne	870 200		Indicateurs clés de la performance de l'Organisation	Rapports des vérificateurs de comptes, enquêtes de satisfaction auprès des Membres

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2014

RESULTATS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
1. Améliorer le fonctionnement des parlements				
	579 800			
1.1 L'UIP met à la disposition des milieux parlementaires une meilleure documentation de sources primaires sur l'institution parlementaire et la démocratie dans le monde	450 800	30 000	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP	Données extraites du site Internet de l'UIP, suivi des publications et demandes des utilisateurs Enquêtes auprès des utilisateurs
1.2 Les parlements appliquent les normes et les lignes directrices et adoptent les bonnes pratiques prônées par l'UIP	62 200	196 500	Nombre de parlements utilisant les normes et les lignes directrices et adoptant les bonnes pratiques	Rapports des parlements
1.3 Les parlements développent leurs compétences avec le concours de l'UIP	487 700	245 000	Nombre de parlements soutenus; ressources investies	Rapports parlementaires, rapports d'activités Rapports de l'UIP Rapports financiers Couverture médiatique
2. Faire progresser l'égalité des sexes				
2.1 Les milieux parlementaires font un meilleur usage des données que leur fournit l'UIP comme organisme mondial de référence sur les femmes en politique	658 700	130 600	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP en matière de parité, nombre de mentions dans la recherche/les médias/articles, etc., nombre de mises à jour, degré de satisfaction des utilisateurs	Rapports de UIP, de l'ONU, de parlements et couverture médiatique
2.2 Les femmes sont plus nombreuses à accéder au Parlement et à participer à l'élaboration des politiques	16 600	40 000	Nombre de femmes parlementaires; mesures temporaires spéciales	Résultats des élections, quotaproject.org, entretiens/questionnaires; auto-évaluation des femmes parlementaires recevant l'appui de l'UIP
2.3 Les parlements sont plus sensibles au genre	21 500	20 000	Réforme parlementaire; évaluations dans une perspective de genre	Rapports sur les activités et les projets; échos reçus des parlements et de l'ONU/des OIG
2.4 Les parlements traitent des droits des femmes, des inégalités entre les sexes et de la violence faite aux femmes	80 500	40 000	Action parlementaire	Rapports sur les activités et les projets; résultats des Assemblées de l'UIP; couverture médiatique
3. Promouvoir les droits de l'homme				
3.1 Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP augmente sa capacité à traiter des cas de violations des droits de l'homme dont sont victimes des parlementaires	1 006 600	30 000	Nouvelles méthodes de travail; nouveaux instruments de communication; nombre de cas clos, nombre total de cas examinés, nombre de nouveaux cas soumis; degré de satisfaction des victimes à l'égard du travail réalisé par le Comité; nombre de sessions, missions d'observation judiciaire et missions sur le terrain, nombre d'initiatives de suivi prises par les Membres de l'UIP	Rapports, publications, correspondance, questionnaires, statistiques et/ou listes de cas
3.2 Les parlements contribuent davantage à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire	53 500	221 500	Nombre de séminaires; nombre de parlements soutenus et de parlementaires formés; degré de mise en œuvre des recommandations formulées lors des séminaires, des conclusions des organes conventionnels de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et du Conseil des droits de l'homme de l'ONU; réforme concernant les droits de l'enfant dans certains parlements	Rapports et questionnaires

RESULTATS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
4. Développer la dimension parlementaire des travaux des organisations multilatérales				
4.1 Les travaux de l'ONU acquièrent une plus forte dimension parlementaire	825 000		Les travaux de l'ONU tiennent compte de la contribution parlementaire; les parlements intègrent le programme de travail et les conférences de l'ONU dans leurs travaux; les grands engagements internationaux sont mieux respectés	Documents de l'ONU Ordres du jour et comptes rendus parlementaires, Rapports de l'UIP, messages/déclarations parlementaires à l'ONU
4.2 Les négociations commerciales multilatérales se déroulant sous les auspices de l'OMC sont soumises au contrôle effectif des parlements	100 000		Assistance nombreuse et déroulement sans heurt des sessions annuelles de la Conférence parlementaire sur l'OMC; dialogue et échanges avec les négociateurs et hauts fonctionnaires de l'OMC; documents finals des sessions parlementaires dûment transmis à l'OMC	Echos des parlements et des missions permanentes à Genève; rapports des sessions Liste des participants
4.3 Les parlements exercent un contrôle renforcé sur les institutions de Bretton Woods			Bonnes pratiques Action parlementaire destinée à améliorer le contrôle des accords de prêt et des procédures connexes	Enquête annuelle donnant lieu à un rapport
5. Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement				
5.1 Tous les parlements encouragent à agir sur les OMD et contribuent à l'établissement du programme de développement de l'après-2015	20 000	49 000	Inscription de la gouvernance dans le programme de l'après-2015 mentionnée dans les principaux documents issus des négociations	
5.2 Les parlements pèsent de plus en plus dans les politiques et les programmes touchant à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants		425 000	Les préoccupations parlementaires se retrouvent dans les documents finals, les lois, déclarations et stratégies nationales de développement en rapport avec les objectifs internationaux de développement; législation nationale, déclarations parlementaires	Rapports de l'UIP, de l'ONU, des parlements et des instances d'observation du travail parlementaire
5.3 Les parlements encouragent la riposte au VIH/sida		52 000		
5.4 De plus en plus ils contrôlent l'efficacité de l'aide	18 000	13 000		
5.5 Ils prennent en compte le dérèglement climatique et ses conséquences dans le budget et les lois de leur pays			Message parlementaire à l'intention de la CCNUCC, budgets tenant compte des priorités écologiques, législation d'adaptation	
6. Contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits				
6.1 Les parlements sont mieux à même d'œuvrer pour la réconciliation dans les situations d'après-conflit	35 000	30 000	Participation du Parlement au processus de réconciliation; la majorité et l'opposition respectent mutuellement leurs droits et responsabilités; la procédure parlementaire prévoit une prise de décision inclusive; le parlement exerce un contrôle sur le secteur de la sécurité	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation Sondages d'opinion Documents législatifs Rapports parlementaires Rapports de l'UIP
6.2 La diplomatie parlementaire sert à faciliter la prévention et la résolution des conflits	40 000		La diplomatie parlementaire désamorce les tensions et œuvre en faveur du dialogue	Médias
7. Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres				
	1 937 600			
7.1 L'UIP se rapproche de son objectif d'universalité	25 000		Nombre de Membres, nombre de nouvelles affiliations, nombre de participants issus de parlements non membres aux ateliers régionaux	Liste des Membres
7.2 Les Membres tirent un plus grand profit de leur participation aux travaux de l'UIP	1 260 200		Participation aux réunions, qualité de la discussion et des résultats des Assemblées de l'UIP Utilisation des documents de l'UIP dans les parlements	Liste des participants Rapports annuels des Membres Enquêtes auprès des utilisateurs

RESULTATS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
7.3 L'UIP adopte des lignes directrices sur la parité hommes/femmes et l'équilibre politique dans les délégations parlementaires			Représentation équilibrée des deux sexes et des différentes sensibilités politiques dans les délégations	Liste des participants
7.4 L'UIP met en œuvre des réformes structurelles	55 000		Programmes de travail et activités opérationnelles exécutées par les quatre Commissions permanentes; qualité des résolutions	Apport des Membres; rapports et recommandations des Commissions
7.5 Les Membres sont plus nombreux à mieux donner suite et effet aux résolutions de l'UIP			Réunions des Commissions permanentes consacrées à l'examen de la mise en œuvre des résolutions passées	Rapports annuels des Membres et des Commissions
7.6 L'UIP parvient à une cohérence et à une efficacité plus grandes dans la coopération parlementaire mondiale	27 000		Echanges plus fournis avec les organisations parlementaires, régionales et autres; participation et résultats de la réunion préparatoire à la Conférence des présidents de parlement de 2015	Statistiques; cartographie des organisations; rapport de la réunion du Comité préparatoire
8. Mettre l'UIP en valeur				
8.1 Le site Internet de l'UIP est un outil moderne et dynamique permettant aux parlements du monde entier de communiquer	840 400		Place sur les moteurs de recherche, prix décernés aux sites Internet, degré de satisfaction des utilisateurs, échos	Logiciel spécialisé pour faire apparaître le site en bonne place lors de recherches sur les moteurs de recherche Analyse Web Enquêtes Contacts par les médias sociaux
8.2 Création des produits d'information utiles et faciles d'emploi	95 000		Degré de satisfaction des utilisateurs	Contacts par les médias sociaux Enquêtes
8.3 L'UIP recentre sa politique de communication sur les grands médias mondiaux et une diffusion ciblée	31 500		Couverture médiatique mondiale	Suivi des médias en ligne
9. Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne	784 600			
9.1 L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle internes	50 600		Les recommandations financières du Comité exécutif au Conseil directeur sont formulées en meilleure connaissance de cause et ses réunions sont plus performantes Les Membres mobilisent davantage de ressources pour les travaux de l'UIP	Comptes rendus analytiques et rapports du Comité exécutif Obtention de financements volontaires
9.2 L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et applique une gestion axée sur les résultats	30 000		Les résultats et la performance font l'objet d'un suivi systématique à tous les échelons de l'organisation Les vérifications internes et extérieures des comptes révèlent une amélioration de la performance en 2012	Rapport annuel et analyses intermédiaires Rapports des vérificateurs des comptes et lettre à la direction
9.3 L'UIP intègre systématiquement la parité hommes/femmes dans toute l'Organisation	5 000		Toute la nouvelle documentation est analysée dans la perspective du genre avant publication La prise de décision tient compte des questions de genre, notamment lors de la préparation des mandats, des réunions et séminaires	Listes de contrôle pour la publication des documents Procès-verbaux des réunions
9.4 L'UIP adopte, dans ses travaux, une démarche fondée sur les droits			Toute la nouvelle documentation est analysée avant publication dans la perspective des droits La prise de décision tient compte des questions relatives aux droits, notamment lors de la préparation des mandats, des réunions et séminaires	Listes de contrôle pour la publication des documents Analyse des mandats, des ordres du jour, des rapports et des procès-verbaux

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU CADRE LOGIQUE 2014

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
1. Améliorer le fonctionnement des parlements	579 800			
<i>1.1 L'UIP met à la disposition des milieux parlementaires une meilleure documentation de sources primaires sur l'institution parlementaire et la démocratie dans le monde</i>	382 800			
1.1.1 Informations actualisées publiées dans la base de données PARLINE sur les parlements nationaux est remaniée	40 000	20 000	Sujets traités; pourcentage des informations vérifiées par le parlement	Site Internet de l'UIP
1.1.2 Parution régulière d'articles concernant l'actualité parlementaire sur le site Internet de l'UIP	2 000		Nombre d'articles	Site Internet de l'UIP
1.1.3 Documentation et information mises à la disposition du Secrétariat de l'UIP	3 000		Bulletin et base de données à la disposition du personnel	
1.1.4 Archives de l'UIP disponibles en ligne	5 000		Nombre de documents d'archives en ligne	Site Internet de l'UIP
1.1.5 Promotion de la Journée internationale de la démocratie parmi les parlements	18 000	10 000	Nombre de manifestations organisées par les parlements	Site Internet de l'UIP, couverture médiatique
<i>1.2 Les parlements appliquent les normes et les lignes directrices et adoptent les bonnes pratiques prônées par l'UIP</i>				
1.2.1 Publication des indicateurs pour des parlements démocratiques	23 000	32 500	Analyse quantitative et qualitative de leur utilisation	Informations en provenance des parlements et d'autres utilisateurs
1.2.2 Recherche menée à bien en vue de la parution d'un Rapport parlementaire mondial			Progrès conformes au calendrier du projet	Contrôle et évaluation internes
1.2.3 Parution de documents de référence sur des questions parlementaires d'actualité	22 000		Deux notes thématiques publiées	Site Internet de l'UIP
1.2.4 Diffusion des bonnes pratiques en matière d'utilisation des TIC au Parlement	5 000	37 000	Nombre de parlements prenant part aux activités du Centre mondial	Liste des participants

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
1.2.5 Diffusion des bonnes pratiques en matière de méthodes de travail parlementaires	12 000		Nombre de parlements représentés aux réunions de l'ASGP-UIP, établissement et diffusion des résultats	Liste des participants
1.2.6 Promotion de la participation politique des minorités et des populations autochtones		127 000	Participation aux consultations régionales en vue de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones	Rapports et documents finals des conférences
<i>1.3 Les parlements développent leurs compétences avec le concours de l'UIP</i>	407 700			
1.3.1 Définition des besoins des parlements nationaux en matière de renforcement des capacités	15 000	25 000	Nombre d'évaluations réalisées	UIP, échos dans les médias
1.3.2 Programmes de renforcement des capacités sur mesure adaptés au contexte	15 000	25 000	Nombre de programmes conçus	Programmes
1.3.3 Aide aux parlements pour qu'ils procèdent à leur auto-évaluation en se servant des indicateurs parlementaires de l'UIP	15 000	25 000	Nombre d'auto-évaluations réalisées par les Parlements membres	Suivi de la pratique parlementaire et présentation de rapports de la part des parlements
1.3.4 Mise en œuvre de programmes d'appui	20 000	170 000	Nombre et nature des activités entreprises Participation de parlementaires, hommes et femmes, spécialisés dans les domaines concernés	Rapports de l'UIP et des parlements nationaux et Enquêtes d'évaluation et liste des participants
1.3.5 Capacité accrue de l'UIP à soutenir les parlements	10 000		Mise en œuvre des recommandations	<u>Examen de l'assistance technique</u>
1.3.6 Meilleure coordination parlementaire des programmes de renforcement des capacités	5 000		Nombre de participants	Liste de participants

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
2. Faire progresser l'égalité des sexes				
2.1 <i>Les milieux parlementaires font un meilleur usage des données que leur fournit l'UIP comme organisme mondial de référence sur les femmes en politique</i>	605 700	75 600		
2.1.1 Bases de données en ligne sur les femmes en politique	11 000		Bases de données opérationnelles, nombre d'utilisateurs, nombre de mentions faites des bases de données, quantité d'information fournie par les parlements, degré de satisfaction des utilisateurs	Statistiques sur le site Internet, couverture médiatique, mentions dans des publications spécialisées, nombre de demandes d'information, enquête ou échos spontanément communiqués
2.1.2 Diffusion des connaissances par le biais du site Internet iKNOW Politics	20 000	30 000	Nombre de visiteurs sur le site Internet, nombre d'outils d'information référencés sur le site, nombre de cercles de discussion, degré de satisfaction des utilisateurs, utilité de la diffusion des bonnes pratiques par le biais du site	Statistiques sur le site Internet, rapports d'évaluation, entretiens avec les utilisateurs
2.1.3 Publication d'un rapport annuel sur les femmes au Parlement à l'occasion de la Journée internationale de la femme	6 500		Rapport publié pour le 8 mars	Site Internet, contenu du rapport
2.1.4 Promotion et diffusion d'informations concernant les femmes en politique	15 500		Nombre de lancements, nombre de participants, nombre et contenu des mentions faites des lancements dans les médias	Rapports, échos dans les médias
2.1.5 Définition de nouveaux domaines de recherche et indicateurs		10 000	Résultats de la réunion Nombre de bénéficiaires / Nombre de demandes / Degré de satisfaction / Nombre et contenu des références apparaissant dans d'autres publications ou les médias	Rapport de la réunion Liste de diffusion, demandes et retours d'information enregistrés, échos dans les médias
2.1.6 Publication de la carte UIP-ONU sur les femmes en politique		15 000	Nombre de cartes produites, nombre de références aux données de l'UIP dans les rapports internationaux/de l'ONU	Site Internet

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
<i>2.2 Les femmes sont plus nombreuses à accéder au Parlement et à contribuer utilement à ses travaux</i>				
2.2.1 Amélioration de la synergie et des stratégies dans les régions comptant peu de femmes parlementaires			Audition aux Assemblées de l'UIP des délégations ne comptant pas ou peu de femmes; définition de stratégies et planification, mise à disposition d'experts, actions de suivi de la part des parlements	Rapports
2.2.2 Débats et/ou analyse des cadres législatifs nationaux dans le but de faciliter l'accès des femmes au Parlement			Utilisation du rapport de l'UIP sur l'incidence des cadres législatifs nationaux sur l'accès des femmes au parlement, nombre et niveau des contributions de l'UIP aux débats et aux réformes	Rapports d'activité, échos des participants (séances d'évaluation/questionnaires)
2.2.3 Développement des capacités des femmes parlementaires	16 600	20 000	Nombre (et %) de femmes parlementaires formées, degré de satisfaction des bénéficiaires de la formation, nombre de plateformes d'échange/forums mis à disposition, nombre d'outils élaborés	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens, liste des participants
2.2.4 Renforcement des groupes de femmes parlementaires		20 000	Nombre de groupes de femmes parlementaires créés ou soutenus par l'UIP, échos sur le matériel de l'UIP	Rapports, questionnaires, entretiens
2.2.5 Mentorat de la part de femmes parlementaires			Initiatives prises par des femmes parlementaires, cercles de discussion sur iKNOWPolitics	Entretiens avec des femmes parlementaires, site internet d'iKNOWPolitics
<i>2.3 Les parlements sont plus sensibles au genre</i>				
2.3.1 Auto-évaluations par les parlements de leur degré de sensibilité au genre	11 200	10 000	Nombre de demandes d'aide reçues, nombre d'auto-évaluations réalisées	Rapports d'auto-évaluation
2.3.2 Intégration de la dimension de genre au Parlement	10 300	10 000	Nombre de parlementaires et de fonctionnaires parlementaires formés, ventilé par sexe, degré de satisfaction des personnes formées, demandes concernant la boîte à outils	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
<i>Les parlements traitent des droits des femmes, des 2.4 inégalités entre les sexes et de la violence à l'égard des femmes</i>				
2.4.1 Contribution plus active des parlements à la mise en œuvre de la CEDAW	3 500	20 000	Degré de participation des parlements à l'élaboration des rapports, débats parlementaires sur la CEDAW dans les pays ayant récemment fait rapport	Enquêtes, questionnaires, rapports des réunions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
2.4.2 Action parlementaire contre les lois et les pratiques discriminatoires			Nombre de débats/séminaires; objectifs définis; amendements à la législation; autres initiatives parlementaires	Rapports, échos des parlements
2.4.3 Constitution de synergies et élaboration de stratégies régionales ou sous-régionales de lutte contre la violence à l'égard des femmes	25 000		Stratégies régionales et prochaines étapes; initiatives de suivi par les parlements; nombre de participants ventilés par sexe et domaine de spécialisation, degré de satisfaction des participants	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens, échos dans les médias, liste des participants
2.4.4 Elaboration et mise en œuvre par les parlements de lois contre la violence à l'égard des femmes		20 000	Type de compétences et de soutien offerts par l'UIP, nombre et nature des initiatives parlementaires liées au soutien de l'UIP	Rapports, échos des parlements
2.4.5 Meilleures connaissance et application par les parlements de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies			Nombre d'activités organisées, nombre de participants ventilé par sexe et spécialisation, degré de satisfaction	Rapports, liste des participants, échos, questionnaires d'évaluation
2.4.6 Part plus active des parlements aux débats mondiaux sur les questions de genre	52 000		Niveau de participation des parlements (ventilé par sexe et spécialisation), mentions des parlements dans les résultats des débats mondiaux, degré de participation des représentants de l'ONU/des OIG et des présidentes de parlement aux réunions de l'UIP	Rapports, liste des participants
2.4.7 Etude de questions touchant aux droits des femmes et à l'égalité des sexes dans les Assemblées de l'UIP			Nombre de mentions des questions d'égalité des sexes dans les résolutions de l'UIP; visibilité des questions de genre dans les Assemblées de l'UIP; niveau de participation des femmes parlementaires à ces Assemblées; nombre d'hommes parlementaires prenant part à la Réunion des femmes parlementaires	Résolutions, rapports, liste des participants

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
2.4.8 Intégration de la dimension du genre et des droits des femmes dans les initiatives de renforcement des capacités de l'UIP			Nombre de volets se rapportant au genre dans les initiatives de renforcement des capacités	Rapports

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)	
	Ordinaire	Volontaire			
3. Promouvoir les droits de l'homme					
3.1 <i>Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP développe sa capacité à traiter des cas de violations des droits de l'homme dont sont victimes des parlementaires</i>	785 600				
3.1.1 La notoriété du Comité s'accroît	35 000		Elaboration, d'ici à décembre 2014, de nouveaux outils de défense des droits de l'homme, nombre de campagnes conçues, nombre de modifications de la section du site Internet de l'UIP consacrée aux droits de l'homme, nombre de mentions du Comité dans les médias et les rapports de l'ONU	Site Internet, échos dans les médias, rapports de l'ONU	
3.1.2 Sessions régulières du Comité	65 000	30 000	Nombre de rapports/textes de décision établis et traduits		
3.1.3 a. Missions d'observation de procès et missions sur le terrain, rapports b. Décisions du Comité mieux étayées	91 000		Au moins cinq missions d'observation de procès/sur le terrain effectuées, dont le rapport est présenté au Comité	Rapports des missions d'observation/sur le terrain; décisions du Comité	
3.1.4 Les autorités parlementaires et les pouvoirs publics, les sources et les mécanismes onusiens et régionaux de défense des droits de l'homme sont mieux informés	30 000		Nombre de lettres envoyées aux autorités nationales, aux sources et autres parties prenantes et nombre de réponses reçues; nombre de visites de suivi dans les pays d'où proviennent les cas ou dans d'autres pays susceptibles d'apporter leur concours; nombre de démarches faites auprès des mécanismes onusiens et régionaux au sujet des travaux du Comité	Correspondance, rapports, visites	
3.2 <i>Les parlements contribuent davantage à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire</i>		171 500			
3.2.1 Parlements mieux informés du travail réalisé par les mécanismes onusiens des droits de l'homme			20 000	Nombre de lettres envoyées aux parlements; échos/réponses reçus	Correspondance, questionnaires, statistiques

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
			Participation des parlementaires (hommes, femmes et spécialisations concernées)	Liste des participants
3.2.2 Contribution parlementaire plus fournie aux mécanismes onusiens des droits de l'homme			Nombre de réunions auxquelles l'UIP participe ou fait part d'observations	
3.2.3 Renforcement de la capacité des parlements à faire respecter les droits de l'enfant	53 000	30 000	<p>Nombre de parlementaires formés, degré d'application des recommandations des séminaires/de l'ONU; nombre de nouvelles ratifications des traités des droits de l'homme et de retraits de réserves; nombre de mentions des parlements dans les rapports et les décisions de l'ONU, participation des parlementaires (hommes, femmes et spécialisations concernées)</p> <p>Soutien apporté à deux parlements; solidité du cadre légal; nombre de manifestations organisées et de rapports produits; question intégrée dans toutes les activités de l'UIP relatives aux droits de l'enfant</p>	<p>Rapports de séminaire/échos dans les médias Documents/rapports de l'ONU Liste des participants</p> <p>Comptes rendus parlementaires et rapports des visites sur le terrain; modifications du cadre légal; questionnaires Liste des participants, rapports de l'UIP</p>
3.2.4 Meilleure connaissance de certaines conventions internationales de droit humanitaire dans les parlements			Nombre de réunions organisées par l'UIP ou auxquelles elle a pris part	Rapports des Assemblées de l'UIP, rapports d'activité

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
4. Développer la dimension parlementaire des travaux des organisations multilatérales				
4.1 Les travaux de l'ONU acquièrent une plus forte dimension parlementaire	750 100			
4.1.1 Déclarations prononcées devant des organes de l'ONU, contributions parlementaires officielles aux rapports de l'ONU			Contribution parlementaire aux débats et mécanismes onusiens (débats, analyses et négociation) Nombre de mentions des parlements dans les documents majeurs de l'ONU Parlementaires présents dans les délégations nationales envoyées aux grandes conférences et à l'Assemblée générale de l'ONU	Documents finals et résolutions de l'ONU, rapports du Secrétaire général (SG) Liste des participants (pour que des parlementaires fassent partie des délégations nationales aux grandes conférences de l'ONU)
4.1.2 Distribution des résolutions et autres documents majeurs de l'UIP aux organes compétents de l'ONU (comme documents officiels)			Nombre de résolutions/déclarations diffusées et publiées	Les résolutions figurent dans la documentation remise aux délégations participant aux réunions concernées et sont publiées dans le Journal de l'ONU
4.1.3 Echange d'informations et discussions sur les enjeux mondiaux avec de hauts responsables de l'ONU à l'occasion des Assemblées et des réunions spécialisées de l'UIP			Nombre de hauts responsables de l'ONU (hommes et femmes) participant aux réunions	Liste des participants aux Assemblées et aux réunions spécialisées de l'UIP Rapports des réunions de l'UIP
4.1.4 Conception, lancement ou développement de projets communs			Nombre d'échanges sur des activités communes Evaluation des réunions par les participants	Rapports d'activité Listes des participants Analyse des formulaires d'évaluation des participants
4.1.5 Organisation de réunions de parlementaires (audition annuelle et deux réunions spécialisées) et communication de leurs résultats aux organes compétents de l'ONU	74 900		Niveau de participation aux Nations Unies, Valeur ajoutée des recommandations issues des réunions pour la discussion concernée à l'ONU	Comptes rendus succincts des réunions

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
			Qualité du rapport final jugée à la pertinence et à l'intérêt que revêtent ses recommandations Degré de participation à l'ONU, nombre de parlementaires participant	Le rapport de l'audition est distribué comme document officiel de l'ONU (à l'AG et parfois aussi à l'ECOSOC) Analyse des formulaires d'évaluation des participants
4.1.6 La Commission UIP des Affaires des Nations Unies examine avec succès des questions d'intérêt commun et ce qu'elle produit contribue à informer les débats aux Nations Unies			Nombre de participants Degré d'engagement à l'ONU Pertinence des questions pour les parlements et l'ONU; missions de terrain ciblées pour examiner les activités menées par l'ONU dans tel ou tel pays dans des domaines d'intérêt commun	Comptes rendus succincts des débats et des missions sur le terrain
4.1.7 Recommandations destinées à améliorer la coordination des politiques/activités de l'UIP et des Nations Unies			Mention claire de l'UIP et/ou des parlements dans le rapport du Conseil des chefs de Secrétariat des Nations Unies (CCS)	Le SG ou un autre haut responsable de l'UIP participe à une réunion du CCS
4.1.8 Négociation et adoption par l'Assemblée générale d'une nouvelle résolution sur l'interaction avec les Nations Unies			La résolution traite de tous les secteurs d'activité pertinents et de toute question politique émergente d'intérêt commun	Le nombre des auteurs est assez élevé pour traduire une volonté politique de poursuivre la coopération; texte adopté par consensus, rapport du SG sur l'interaction
4.1.9 Elaboration et adoption d'un nouvel accord de coopération			L'accord de coopération représente effectivement une valeur ajoutée par rapport à l'ancien	Projet d'accord de coopération
<i>4.2 Les négociations commerciales multilatérales se déroulant sous les auspices de l'OMC sont soumises au contrôle effectif des parlements</i>				
4.2.1 La dimension parlementaire du travail de l'OMC est renforcée	85 000		Nombre de parlementaires, d'organisations internationales et de missions permanentes à Genève participant aux réunions Qualité et profondeur des débats	Echos reçus des parlements et des missions permanentes à Genève Couverture médiatique Liste des participants Document final
4.2.2 L'UIP joue un rôle de premier plan dans le pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC	15 000		Assistance nombreuse aux réunions Débat de fond Décisions de poids	Liste des participants

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
4.2.3 Les parlements apportent leur contribution aux conférences publiques de l'OMC			Nombre de parlementaires, y compris non européens, assistant aux réunions Qualité et profondeur des débats	Rapports des sessions Echos de l'OMC Liste des participants
<i>4.3 Les parlements exercent un contrôle renforcé sur les institutions de Bretton Woods</i>				
4.3.1 Les parlements prennent une part plus active à la prise des décisions relatives aux accords de prêt			Recensement des bonnes pratiques en matière de contrôle des emprunts Participation des parlementaires à l'examen interne des pratiques en cause et de la législation en matière de contrôle	Contacts et suivi actifs de l'UIP auprès des parlements, réaction des différents parlements

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
5. Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement				
5.1 Les parlements encouragent à agir sur les OMD et contribuent à l'établissement du programme de développement de l'après-2015		49 000		
5.1.1 Faire en sorte que la gouvernance soit incluse dans le programme de développement de l'après-2015	10 000		Des documents clés issus des négociations font état de l'inclusion de la gouvernance dans le programme de l'après-2015	Rapports des négociations
5.1.2 Familiariser les parlementaires avec le programme de développement de l'après-2015	10 000		La réunion renforce encore la contribution parlementaire au programme de développement de l'après-2015	Rapport d'activité; degré d'interaction avec l'ONU et les principales enceintes de négociation
5.2. Les parlements pèsent de plus en plus dans les politiques et les programmes touchant à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants		120 000		
5.2.1 Meilleure connaissance des pratiques parlementaires en matière de santé maternelle, néonatale et infantile		26 400	Nombre d'études de cas rassemblées Nombre de parlements recevant les informations Nombre de manifestations autres que parlementaires suivies	Rapports sur les études de cas Archives de la correspondance Présentations/rapports/documents
5.2.2 Les parlements sont sensibilisés à l'importance de la santé maternelle, néonatale et infantile		73 000	Deux parlements prennent part à cette activité, participation de parlementaires (hommes, femmes et spécialisations concernées) Nombre de ressources documentaires élaborées	Rapports d'activité, liste des participants Rapports d'activité, fiches d'orientation, documents et informations disponibles sur le site Internet de l'UIP

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
5.2.3 Des initiatives parlementaires spécifiques obligent à mieux rendre compte de l'action menée en faveur de la santé maternelle, néonatale et infantile		179 900	<p>Cadre d'action parlementaire/guide pratique sur la santé maternelle, néonatale et infantile</p> <p>Nombre de plans de travail/stratégies élaborés</p> <p>Examen et adoption de lois se rapportant à ce domaine</p> <p>Un parlement participe à un mécanisme/une procédure nationale de responsabilisation</p> <p>Nombre d'initiatives prises pour soutenir les parlements, par ex. visites dans les circonscriptions</p> <p>Visite d'échange</p>	<p>Document-cadre</p> <p>Plans de travail/stratégies parlementaires en matière de santé maternelle, néonatale et infantile</p> <p>Lois/projets de loi</p> <p>Rapports des initiatives</p> <p>Rapport décrivant les activités par parlement</p> <p>Rapports d'activité</p>
5.2.4 Contribution visiblement plus fournie des parlementaires aux initiatives en faveur de la santé maternelle, néonatale et infantile		25 700	<p>Etablissement de nouveaux partenariats</p> <p>Nombre d'actions de parlementaires facilitées</p> <p>Nombre de nouveaux partenariats</p> <p>Des parlementaires/de hauts responsables de l'UIP assistent aux conférences régionales et mondiales traitant de la santé maternelle, néonatale et infantile</p>	<p>Echanges</p> <p>Accords de partenariat</p> <p>Rapports des conférences</p>
5.3 Les parlements encouragent la riposte au VIH/sida				
5.3.1 Sensibilisation des parlementaires à l'incidence de lois discriminatoires et punitives sur la riposte au VIH		30 000	<p>Organisation de deux activités destinées à soutenir la réforme de la législation relative au VIH</p>	<p>Rapports d'activité, analyse des évaluations des participants</p>
5.3.2 Elaboration de documents d'information et vulgarisation de la façon dont la question du VIH est abordée au parlement		22 000	<p>Production d'une étude sur les bonnes pratiques parlementaires; organisation d'une réunion de parlementaires au Forum de partenariat du Fonds mondial; développement des bases de données</p>	<p>Réalisation et publication; rapports d'activité; contribution au programme de travail principal</p>
5.4 De plus en plus, les parlements contrôlent l'efficacité de l'aide				
5.4.1 Cartographie des structures veillant à l'efficacité de l'aide et contribution des parlements à une meilleure coopération en matière de développement		13 000	<p>Les structures veillant à l'efficacité de l'aide sont cartographiées dans certains pays développés et en développement</p>	<p>Enquêtes mondiales sur l'obligation de rendre compte</p>

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
5.4.2 Participation aux réunions du Comité de pilotage du Partenariat mondial pour y apporter la contribution des parlements et des organisations parlementaires	9 000		Apport d'une contribution au cadre de suivi de l'après-Busan, dans lequel se retrouvent les préoccupations des parlementaires	Rapports du Partenariat mondial
5.4.3 Participation à l'établissement des ordres du jour, à la rédaction des recommandations finales des sections du FCD et à leurs réunions	9 000		Mesure dans laquelle les préoccupations des parlements apparaissent dans les documents finals du FCD	Rapports du Forum pour la coopération en matière de développement (FCD)
<i>Les parlements prennent en compte le dérèglement 5.5 climatique et ses conséquences dans le budget et les lois de leur pays</i>				
5.5.1 Présence parlementaire visible lors des sessions de la CCNUCC			Bonne participation aux réunions; débat de fond Mesure dans laquelle les préoccupations des parlements sont prises en compte dans les décisions de la CCNUCC	Rapports des sessions Liste des participants Rapports des sessions Décisions de la CCNUCC

PRODUITS	BUDGET		Ind. Obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
6. Contribuer à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits				
6.1 <i>Les parlements sont mieux à même d'œuvrer pour la réconciliation dans les situations d'après-conflit</i>				
6.1.1 Organisation de visites de délégations parlementaires multipartites dans les circonscriptions électorales dans le but de promouvoir la coopération entre les partis et de faire connaître les travaux du Parlement			Nombre de parlementaires, hommes et femmes, participant aux visites sur le terrain Nombre de citoyens, hommes et femmes, venus recevoir les visiteurs et mieux informés des travaux du Parlement	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation Enquêtes d'opinion Documentation législative Rapports parlementaires décrivant la mise en œuvre des plans d'action Rapports internes et externes de l'UIP
6.1.2 Dialogue facilité entre le Parlement et l'Exécutif et/ou entre la majorité et l'opposition en vue d'une meilleure prise de décision		10 000	Des parlementaires de sensibilités politiques différentes travaillent ensemble dans un esprit de tolérance Nombre de demandes reçues Degré de coopération entre la majorité et l'opposition Degré de coopération entre l'Exécutif et le Parlement	
6.1.3 Organisation d'activités destinées à établir ou à renforcer le cadre légal du Parlement	35 000	10 000	Adoption et mise en œuvre de dispositions constitutionnelles et légales s'appliquant au Parlement Nombre de parlementaires (des deux sexes) prenant part aux activités de renforcement des capacités	
6.1.4 Organisation de séminaires nationaux de suivi pour promouvoir la mise en œuvre de la feuille de route de la Conférence régionale sur le rôle des parlements dans la prévention et la gestion des conflits, tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire		10 000	Nombre de parlementaires, hommes et femmes, participant aux séminaires nationaux; nombre de recommandations appliquées; nombre d'initiatives concrètes prises en faveur de la réconciliation nationale; établissement d'un plan d'action national	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation Enquêtes d'opinion Documentation législative Rapports parlementaires décrivant la mise en œuvre des plans d'action Rapports internes et externes de l'UIP

PRODUITS	BUDGET		Ind. Obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
6.2 <i>La diplomatie parlementaire sert à faciliter la prévention et le règlement des conflits</i>				
6.2.1 Organisation de missions sur le terrain pour faciliter le dialogue entre les parties au conflit	40 000		De hauts responsables des deux parties au conflit reçoivent la mission de l'UIP Expression de la volonté politique de poursuivre le dialogue Nombre d'hôtes (des deux sexes) participant à la visite Activités de suivi de la mission Débats au parlement	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation; réunions de suivi Enquêtes d'opinion Documentation législative Rapports parlementaires décrivant la mise en œuvre des plans d'action Rapports internes et externes de l'UIP Rapport sur les débats organisés au Parlement

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
7. Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres	1 937 600			
<i>7.1 L'UIP se rapproche de son objectif d'universalité</i>				
7.1.1 Maintien des contacts avec les parlements non membres, notamment le Congrès américain et certains parlements des Caraïbes et du Pacifique sud	25 000		Nombre d'échanges; ordre du jour des réunions	Services de mailing de l'UIP Listes des participants Correspondance de suivi
			Nombre de participants aux manifestations organisées à Washington, dans les Caraïbes et le Pacifique sud	
7.1.2 Augmentation du nombre de Membres			Nombre de demandes d'affiliation ou de réaffiliation Nombre de nouveaux membres	Demandes présentées Liste des participants aux Assemblées de l'UIP
<i>7.2 Les Membres tirent un plus grand profit de leur participation aux travaux de l'UIP</i>				
7.2.1 Deux Assemblées de quatre jours tenues par l'UIP en 2014 réunissent un grand nombre de participants pour des débats de fond	1 260 000 [1 ^{ère} Assemblée: 731 900 2 ^{ème} : 528 300]		Niveau de participation Nombre d'interventions pendant l'Assemblée Documents finals fermes et d'actualité	Liste des participants Comptes rendus analytiques Texte des résolutions Information contenue dans les rapports annuels des Membres
7.2.2 Les délégations comptent des membres des commissions parlementaires compétentes pour les questions à l'ordre du jour de l'Assemblée			Composition des délégations; nombre d'interventions dans les débats de l'Assemblée	Liste des participants
7.2.3 Le document final des conférences de l'UIP est pragmatique; les suites données aux résolutions de l'UIP sont mesurables			Pertinence des documents finals adoptés par l'UIP au regard des sujets abordés Suivi et mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée Rapports sur les initiatives de suivi	Résolutions de l'UIP; informations données par les membres sur les initiatives de suivi

7.2.4 Les contributions aux débats témoignent d'une plus grande sensibilité des parlementaires au genre			Documents finals plus sensibles au genre Apport de la Réunion des femmes parlementaires	Documents finals
<i>7.3 L'UIP adopte des lignes directrices sur la parité hommes/femmes et l'équilibre politique dans les délégations parlementaires</i>				
7.3.1 Formulation de lignes directrices sur l'équilibre hommes/femmes dans les délégations parlementaires			Nombre de femmes déléguées	Tableurs présentant les données relatives à la participation à l'Assemblée Listes des participants
7.3.2 Elaboration de lignes directrices sur l'équilibre politique dans les délégations parlementaires			Participation plus active des Bureaux des Commissions Nombre de délégations multipartites	Tableurs présentant les données relatives à la participation à l'Assemblée Listes des participants
<i>7.4 L'UIP met en œuvre des réformes structurelles</i>				
7.4.1 Amélioration de la qualité des résolutions de l'Assemblée			Nombre de Parlements membres reprenant les résolutions de l'Assemblée à l'échelon national	Rapports annuels Résolutions adoptées
7.4.2 Travail plus efficace et plus visible accompli par les Bureaux des Commissions			Nombre de réunions, présence des membres des Bureaux	Décisions et recommandations formulées par les Bureaux et présentées aux Commissions
7.4.3 Les Membres participent aux travaux de l'UIP, de l'Assemblée et de ses commissions permanentes en meilleure connaissance de cause	5 000		Séminaire d'information annuel sur l'UIP Nombre de secrétaires participant au séminaire	Liste des participants Programme de travail
7.4.4 Reconnaissance statutaire du Comité des droits de l'homme des parlementaires			Adoption des Statuts modifiés	Document du Conseil
7.4.5 Etablissement et exécution de programmes de travail plus complets par les Commissions permanentes			Séances techniques des Commissions permanentes pour examiner les activités, procéder à des échanges sur les bonnes pratiques et évaluer les initiatives de suivi des Membres	Plans de travail repris par les Commissions permanentes Informations des Membres sur le suivi des résolutions
7.4.6 La Commission UIP des Affaires de l'ONU érigée en quatrième Commission permanente			Session de la Commission à chaque Assemblée de l'UIP	Rapport de la Commission permanente; conclusions présentées à l'Assemblée générale des Nations Unies

7.4.7 Les Bureaux des Commissions permanentes effectuent des missions sur le terrain, établissent et remettent des rapports et rendent compte des bonnes pratiques et de la mise en œuvre des résolutions élaborées par leurs commissions	50 000		Nombre de réunions, présence des membres des Bureaux, missions sur le terrain organisées	Rapports des missions sur le terrain et d'autres activités
7.4.8 Création officielle et fonctionnement ordinaire du Forum des jeunes parlementaires			Deux réunions annuelles du Forum; nombre de jeunes parlementaires assistant aux Assemblées de l'UIP et exerçant des fonctions à l'UIP	Rapports du Forum Communications à d'autres organes de l'UIP Liste des participants
7.4.9 Résolutions des Assemblées plus concentrées et plus pratiques			Nombre de parlements Membres reprenant les résolutions de l'UIP à l'échelle nationale	Rapports annuels des Membres Taille et contenu des résolutions de l'UIP
7.4.10 Statut rehaussé pour la Commission UIP des Affaires des Nations Unies			Adoption du règlement de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies	Document du Conseil
<i>7.5 Les Membres sont plus nombreux à mieux donner suite et effet aux résolutions de l'UIP</i>				
7.5.1 Les Membres rendent mieux compte de leurs activités			Nombre de rapports annuels reçus Nombre de recommandations suivies par les Membres	Statistiques Rapports annuels
7.5.2 Examen productif par les Commissions permanentes de l'état de la mise en œuvre			Réunions des Commissions permanentes consacrées à l'examen de la mise en œuvre	Rapports des commissions permanentes
<i>7.6 L'UIP parvient à une cohérence et à une efficacité plus grandes dans la coopération parlementaire mondiale</i>				
7.6.1 Les groupes géopolitiques contribuent davantage à l'élaboration des politiques de l'UIP			Nombre de réunions des groupes géopolitiques; réunion commune féconde avec les Bureaux des Commissions permanentes Ventilation par sexe et âge des candidats présentés par les groupes géopolitiques	Calendrier des réunions des groupes géopolitiques Candidatures au Conseil
7.6.2 Assistance nombreuse à la première réunion du Comité préparatoire de la 4ème Conférence des présidents de parlement	27 000		Nombre de présidents de parlement présents; document final du Comité préparatoire	Liste des participants; rapport du Comité préparatoire

<p>7.6.3 Coopération plus étroite entre l'UIP et les autres organisations parlementaires</p>			<p>Nombre d'organisations parlementaires, régionales et autres, assistant aux réunions de l'UIP</p> <p>Nombre d'instances parlementaires se servant des résolutions et des rapports de l'UIP dans leurs travaux</p> <p>Nombre de manifestations organisées en commun</p>	<p>Liste des participants</p> <p>Mention de l'UIP dans les rapports de ces instances</p> <p>Site Internet de l'UIP</p>
--	--	--	--	--

PRODUITS	BUDGET		Ind. obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
8. Mettre l'UIP en valeur	820 400			
<i>8.1 Le site Internet de l'UIP est un outil moderne, dynamique et riche en informations sur les parlements et la démocratie, qui contribue à renforcer le statut de l'UIP</i>				
8.1.1 Centralisation et rationalisation de la gestion des données et des statistiques en ligne sur les activités et les Membres de l'UIP		Budget d'équipement	Gestion centralisée des données de l'UIP aux fins de leur utilisation sur le site Internet de l'UIP	www.ipu.org/web_analytics
8.1.2 Mise en place du système de gestion du contenu du site Internet		Budget d'équipement	Contenu du site Internet géré par le nouveau système	cms.ipu.org
8.1.3 Achèvement de l'enregistrement en ligne et de la gestion des contacts		Budget d'équipement	Les données d'enregistrement sont intégrées aux contacts	www.ipu.org/web_analytics
8.1.4 Achèvement de la conception graphique, avec les couleurs et les images, et de la présentation générale		Budget d'équipement	La conception graphique du nouveau site Internet de l'UIP est achevée	www.ipu.org
8.1.5 Création complète d'un nouveau contenu pour le site Internet		Budget d'équipement	Les nouveaux matériel et outils destinés à informer et à attirer les visiteurs du site sont prêts	www.ipu.org/web_analytics
8.1.6 Affinement de la programmation Internet		Budget d'équipement	Les spécifications techniques du nouveau site Internet sont prêtes	www.ipu.org/web_analytics
8.1.7 Migration du contenu existant sur le nouveau site Internet		Budget d'équipement	Le nouveau site Internet donne des informations complètes, notamment historiques sur l'UIP	www.ipu.org
8.1.8 Gestion du nouveau site Internet de l'UIP	20 000		Le nouveau site Internet fonctionne bien et sans encombre	www.ipu.org
<i>8.2 Création de produits d'information utiles et faciles d'emploi</i>				
8.2.1 Production de dossiers d'information sur l'UIP et son travail en anglais, français et espagnol	10 000		Nombre de dossiers d'information distribués aux publics cibles en 3 langues	Division de la communication de l'UIP
8.2.2 Préservation des archives vidéo analogiques de l'UIP par la numérisation et le catalogage de 100 bandes	10 000		Base de données des archives vidéo de l'UIP	Archives de l'UIP/www.ipu.org

8.2.3 Rapport sur les travaux et activités de l'UIP en 2014	15 000		Rapport annuel 2014 produit en anglais, français et espagnol	www.ipu.org et publications de l'UIP
8.2.4 L'expertise de l'UIP révélée et mise en valeur par ses publications	10 000		Le catalogue des publications est produit et diffusé en ligne et sur papier	www.ipu.org et publications de l'UIP
8.2.5 Collection de photos propres à illustrer le site Internet et les publications de l'UIP	20 000		Des images appropriées illustrent le contenu du site Internet et des publications de l'UIP	www.ipu.org et publications de l'UIP
8.2.6 Production à l'échelle de l'organisation d'un matériel de communication contribuant à créer et entretenir une identité visuelle	30 000		Nombre de bannières, affiches enroulables, drapeaux, casquettes, t-shirts, dossiers de presse, etc., de l'UIP imprimés	Division de la communication de l'UIP
<i>8.3 L'UIP recentre sa politique de communication sur les grands médias mondiaux et une diffusion ciblée</i>				
8.3.1 Campagne de communication auprès des grands médias hispanophones pour améliorer la présence et la visibilité de l'UIP	10 000		Nombre d'articles produits et distribués aux médias hispanophones dans le monde	www.ipu.org et observation des médias
8.3.2 Diffusion d'un matériel de communication plus abondant aux médias et autres partenaires	1 500		Les listes de diffusion par courrier électronique s'allongent	Système de diffusion électronique
8.3.3 Surveillance de la couverture médiatique afin de mesurer les efforts de communication	10 000		Nombre de mentions de l'UIP dans les médias à l'échelle mondiale	Rapports quotidiens des sociétés d'observation des médias
8.3.4 Communication avec les médias sur des sujets et des événements d'importance stratégique prioritaire	10 000		Visibilité de l'UIP dans les médias nationaux et internationaux	Rapports quotidiens des sociétés d'observation des médias et nombre d'interviews/points de presse organisés avec les médias sur/par l'UIP

PRODUITS	BUDGET		Ind. Obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
9. Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne	784 600			
<i>9.1 L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle internes</i>				
9.1.1 Un Comité exécutif performant	28 600		Le Comité exécutif s'acquitte de ses fonctions pendant ses deux sessions ordinaires Amélioration de la mémoire institutionnelle	Comptes rendus du Comité exécutif et résultats de l'Assemblée Documentation
9.1.2 Un Sous-Comité des finances performant	22 000		Deux réunions du Sous-Comité d'ici octobre 2014 plus quatre téléconférences en 2014 Communications et rapports à l'intention du Sous-Comité	Comptes rendus du Comité exécutif et résultats de l'Assemblée Rapports du/au Sous-Comité
9.1.3 L'UIP dotée d'une stratégie de mobilisation des ressources			La stratégie de mobilisation des ressources de l'UIP figure sur le site Internet Les nouvelles perspectives de financement sont recensées et mises à profit	site Internet Documents présentant des propositions
<i>9.2 L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et applique une gestion axée sur les résultats</i>				
9.2.1 Tableau matriciel de l'UIP pour 2014			Le tableau matriciel est observé tout au long de l'année 2014 Rapport intermédiaire d'ici août 2013	Tableau matriciel Analyse documentée
9.2.2 Systèmes efficaces d'établissement du budget et de présentation des informations financières	30 000		Nouveaux rapports financiers disponibles pour tous les cadres du Secrétariat Accès à distance pour le personnel des finances Le Bureau de NY est relié aux systèmes financiers	Vérification extérieure des comptes Satisfaction des utilisateurs
9.2.3 Application du mécanisme d'évaluation du personnel			Tous les collaborateurs auront été évalués d'ici décembre 2014 Pourcentage du personnel évalué: 100%	Evaluations documentées et signées Rapports d'évaluation des prestations
9.2.4 Formation ciblée du personnel			Tous les collaborateurs ont communiqué leurs besoins de formation d'ici juin 2014	Documentation

PRODUITS	BUDGET		Ind. Obj. vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
			Pourcentage des formations suivies d'ici décembre 2014 par rapport à l'objectif	Rapports d'évaluation de la performance
9.3 <i>L'UIP intègre systématiquement la parité hommes/femmes dans toute l'Organisation</i>				
9.3.1 Lignes directrices sur l'intégration de la dimension du genre	5 000		Elles entrent en application en 2014 Tout le personnel et les responsables auront été formés d'ici décembre 2014	Documentation, résultats Rapports de formation
9.4 <i>L'UIP adopte, dans ses travaux, une démarche fondée sur les droits</i>				
9.4.1 Lignes directrices pour une démarche fondée sur les droits			Leur élaboration commence en 2014; elles sont finalisées et mises en œuvre en 2015	Documentation